

§ VI

La colonne ne peut avoir été inventée en Perse, en Susiane ou en Chaldée. — Origine de la colonne proto-ionique et des portiques. — Les architectures à colonnes de la Grèce, des côtes de la Méditerranée et de la Perse ont une origine commune. — Formation de l'ordre dorique. — Théorie de M. Hübsch et de M. Viollet-Le-Duc. Théorie de M. Hittorff. La théorie proposée est déduite de l'étude comparée des monuments persépolitains, des tombes lyciennes et des édifices grecs. — Conclusion. — Les ordres des édifices de Méched-Mourgab sont copiés des ordres gréco-ioniens.

S'il est difficile de retrouver les premières régions où l'on a fait du support isolé la base d'un système de construction, on peut au moins désigner d'une manière certaine les contrées qui sont restées étrangères à la formation des ordres de colonnes.

Je citerai en tête de ces pays la Perse, je l'ai déjà démontré en me fondant sur la constitution physique du sol. A l'Iran, on doit joindre la Susiane, la Chaldée et l'Assyrie.

Le résultat des fouilles poursuivies dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate donne à ces présomptions un grand caractère de certitude. C'est à peine, en effet, si l'on a découvert jusqu'à ce jour quelques bas-reliefs où sont représentées les façades d'édicules ornés de colonnes, deux chapiteaux et les substructions d'un petit portique remontant au règne de Sargon¹.

Les textes cunéiformes parlent également de piliers en bois de cèdre ornés de feuilles d'or supportant une toiture ou plutôt une tente composée de poutres et de peaux de bêtes sauvages².

Mais l'orgueil avec lequel le scribe royal fait le pompeux étalage des splendeurs de ces édicules analogues à ceux dont le dessin a été reproduit sur les bas-reliefs de Sippara, de Belawat, de Khorsabad ou de Kouyoundjik, et parle des bois rares et des métaux précieux employés dans ces constructions, nous prouve tout

1. Consulter à ce sujet tous les chapitres de l'ouvrage de MM. Perrot et Chipiez ayant trait aux colonnes (*Histoire de l'Art dans l'antiquité*, 2^e volume, *Assyrie et Chaldée*).

2. Oppert, *Expédition en Mésopotamie*. — Place, *Ninive et l'Assyrie*.

à la fois que les colonnes étaient très exceptionnellement employées dans les édifices de Ninive ou de Babylone, et que les princes assyrio-chaldéens prisait à une haute valeur les belles pièces de charpente qu'ils étaient forcés de faire venir à grands frais de la Phénicie ou d'aller chercher, les armes à la main, dans les montagnes du Liban ou les autres districts méditerranéens riches en forêts. L'art de construire et de décorer les colonnes ne pouvait se développer dans des conditions aussi précaires. Réservées à l'ornementation des pavillons royaux, destinées à frapper les yeux par leur forme insolite, leur légèreté, l'éclat de leur décoration, elles ne furent utilisées à aucune époque dans la construction des édifices privés ou publics, et n'eurent surtout aucune influence sur le développement de l'architecture de Babylone ou de Ninive.

Ces conclusions ne me sont pas exclusivement personnelles, elles ont été développées avec la plus grande lucidité dans l'ouvrage consacré par M. Perrot à l'étude des arts chaldéens.

Puisque les Aryens et les Sémites ne sont pas les inventeurs de la colonne, il est intéressant de rechercher à quel pays ils furent redevables de la forme des rares supports utilisés dans leur architecture légère.

Les Perses et les Mèdes, isolés des centres actifs de la civilisation ancienne par des massifs de montagnes à peu près inaccessibles, durent, jusqu'au jour où ils pénétrèrent en Assyrie, rester à peu près barbares; mais tel ne fut pas le cas des Chaldéens.

Depuis la plus haute antiquité, les riverains du Tigre et de l'Euphrate entretenaient des relations commerciales avec leurs voisins, et notamment avec les peuples méditerranéens, qui avaient été forcés, par les conditions naturelles au milieu desquelles s'était développée leur architecture nationale, de faire un usage constant du bois. On peut s'expliquer ainsi que, dans la Babylonie, c'est-à-dire dans un pays privé de forêts, les colonnes aient été primitivement construites en bois ou sur un modèle dont l'origine ligneuse est indiscutable.

Pour prouver d'une manière décisive que les riverains de la Méditerranée apportèrent aux Chaldéens le modèle du support isolé, il serait nécessaire de connaître les monuments anciens de la Phénicie et de la Syrie.

Les édifices originaires de cette région sont malheureusement très rares. Construits en bois ou en pierre de qualité médiocre, ils ont à peu près tous disparu. Les uns sont tombés en ruines; les autres ont été renversés et remplacés par des édifices élevés par les Grecs ou les Romains.

Néanmoins on a exhumé depuis quelques années, des fouilles entreprises à Thérasia, dans l'île de Santorin¹, en Phénicie², à Mycènes³, à Ptérium⁴ en

1. A une époque très reculée, voisine du xx^e siècle avant notre ère, un effondrement se produisit dans l'une des Cyclades, Théra, désignée de nos jours sous le nom de Santorin.

Des fouilles entreprises sur le lieu de ce cataclysme ont permis de déblayer quelques-unes des habitations englouties. L'une, dont je donne le plan (Fig. 26) d'après M. Chipiez (*Histoire critique des Ordres grecs*, fig. 77), se composait de salles rectangulaires.

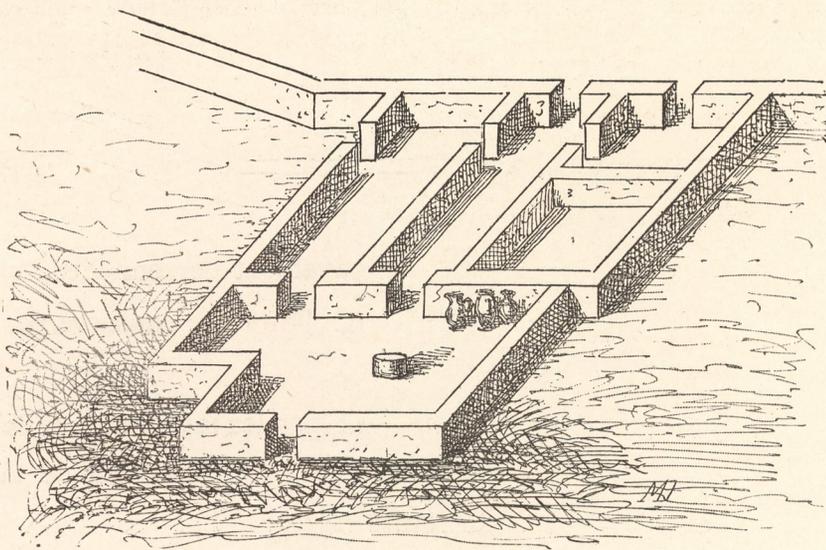


Fig. 26.

Plan de l'habitation de Santorin.

La couverture de l'habitation était formée de solives de bois en grume, placées entre les murs et recouvertes d'un matelas de pisé. C'est la constitution primitive des toitures de la Chaldée.

Quant à la grande salle carrée, elle paraît avoir été recouverte par des solives qui venaient toutes s'appuyer sur un support en bois placé au centre de la pièce, et dont on a retrouvé la base. Au dire de M. Fouquié, l'auteur de la découverte, toutes les assises appareillées avaient été taillées avec un instrument en pierre; les mortaises des pièces de bois avaient été exécutées à l'aide d'instruments analogues.

Ce détail seul donnerait une idée de l'antiquité de cette construction (*Archives des Missions scientifiques*, série II, t. IV, p. 222-252).

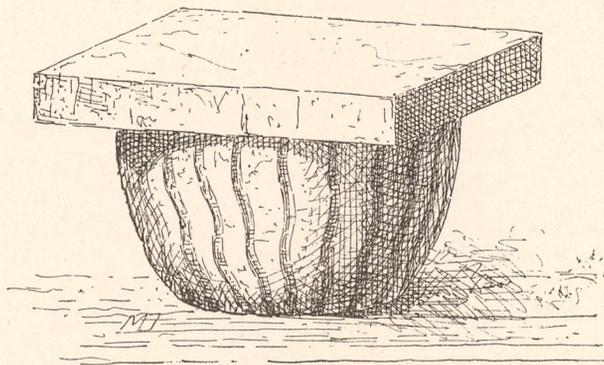


Fig. 27.— Chapiteau de Golgos.

2. Au nombre de ces chapiteaux, on doit citer deux chapiteaux découverts à Golgos (*Revue archéologique*, décembre 1871. Ceccaldi, p. 366-367). L'un (Fig. 27) se compose d'une échine irrégulièrement rayée qui paraît représenter la base d'un tronc d'arbre, elle est surmontée d'un mince abaque carré. L'autre (Fig. 28) est formé d'une échine conique couverte de feuillage et surmontée elle-même d'un épais tailloir figurant un tronc de pyramide décoré de trois rangs de bâtons rompus. Je placerai dans la même catégorie les chapiteaux (Fig. 29) d'Eddé rappelant, par la forme de l'échine et de l'abaque, le chapiteau

3-4. Voir aux pages suivantes.

Cappadoce et à Delphes⁵, des bases de colonnes, des fragments de fûts et des bas-reliefs dont la découverte jette un jour tout nouveau sur cette question.

de la colonnade de Mycènes et les couronnements adoptés dans l'ordre dorique. Tous ces chapiteaux, qui s'éloignent par leur masse et leurs détails des types égyptiens, paraissent être particuliers à la Phénicie

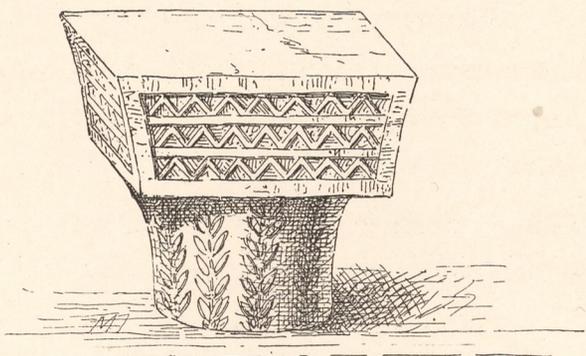


Fig. 28. — Chapiteau de Golgos.

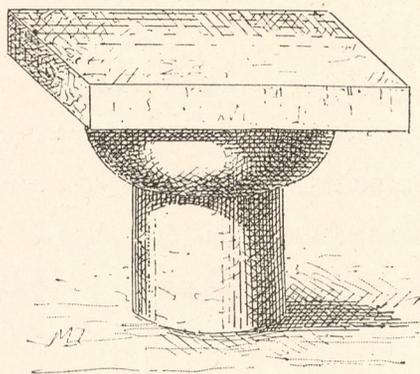


Fig. 29. — Chapiteau d'Eddé.

et avoir eu une influence prépondérante sur la genèse du couronnement dorique, plus ancien, à mon avis, que le tailloir à volute.

3. Un bas-relief, sculpté sur le tympan de la porte de Mycènes (Fig. 30), représente une colonne

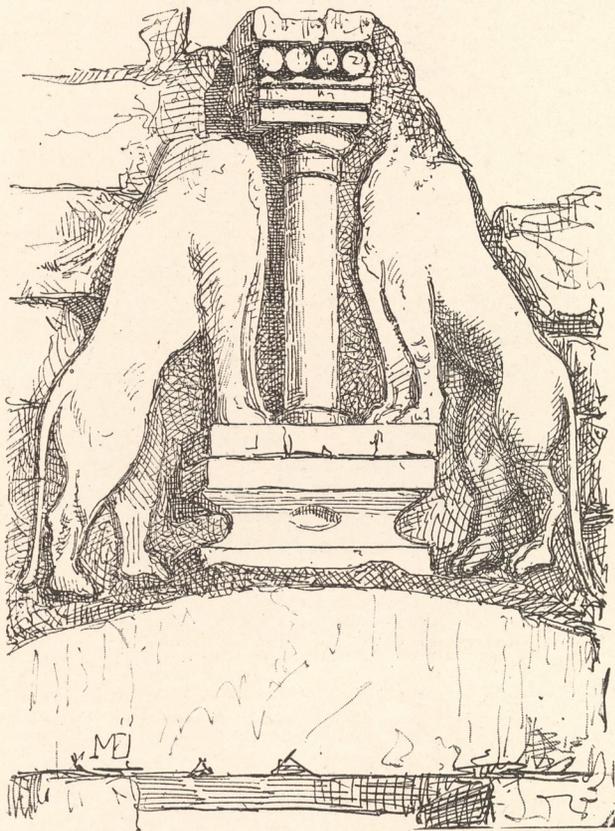


Fig. 30. — Couronnement de la porte de Mycènes.

placée entre deux lions. Le fût est mince et lisse. Il repose sur une base et est surmonté d'un chapiteau de forme protodorique. Le sculpteur a retracé au-dessus du chapiteau les sablières et les abouts

Il semble établi par la concordance de tous ces documents que, sur les côtes les plus boisées de l'Asie occidentale⁶, on utilisait dès une haute antiquité des supports en pierre dont les fûts lisses et grêles, composés de longs segments, reposaient sur une base et étaient surmontés soit d'un chapiteau en forme de tronc d'arbre ou de solide de révolution, soit même d'un chapiteau à volute.

Ces colonnes méditerranéennes diffèrent profondément, par la gracilité du fût, des types en pierre des architectures égyptienne et dorique, et sont, au contraire, si l'on ne s'en rapporte pas aux ornements, mais à la construction, l'expression la plus archaïque des colonnes à fûts lisses et allongés dont l'ordre ionique grec est la dernière et la plus parfaite manifestation, ainsi que le prouvent deux monuments intermédiaires : la colonne de Mycènes incrustée dans la Porte aux lions et le fût archaïque retrouvé à Delphes par M. Foucart.

Tous les antiques supports originaires de la côte d'Asie reproduisent d'ailleurs de chevrons en grume d'un entablement pareil à ceux des tombeaux lyciens, ainsi qu'un fragment des madriers destinés à retenir le matelas de pisé étendu au-dessus du plancher supérieur des constructions asiatiques (Voir Blouet, *Expédition scientifique du Péloponèse*, I).

4. Perrot et Guillaume, *Expédition de Galatie*, pl. 47. — Le petit édicule représenté Fig. 31 est sculpté sur des rochers voisins de Ptérium. Le pseudo-fronton est supporté par de légères colonnes

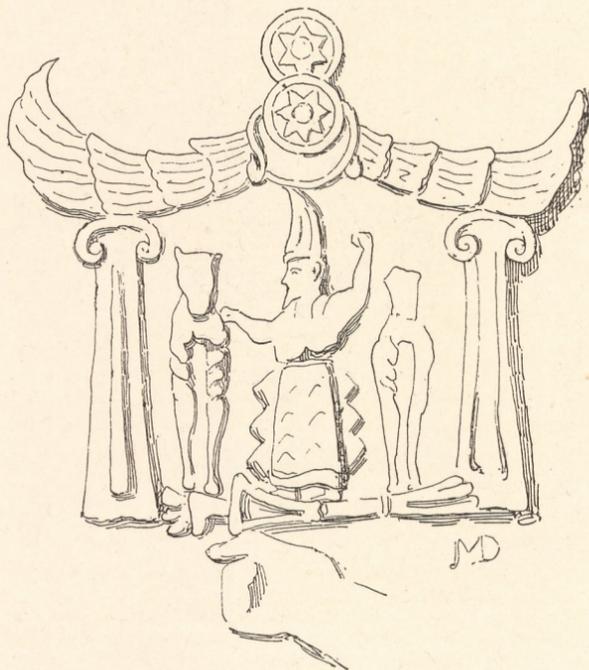


Fig. 31. — Édicule de Ptérium.

surmontées d'un chapiteau à volute. Le naos est portatif et tenu en main par un personnage. Le style général de la sculpture est fort archaïque.

5. M. Foucart a découvert à Delphes un fragment d'une très ancienne colonne (Fig. 32) qui présente

en pierre les formes de poteaux exécutés primitivement en bois. Je n'en veux pour preuve que la forme des chapiteaux, la gracilité des fûts et l'intercalation entre leur extrémité inférieure et le sol d'un ornement irrationnel et inutile s'il est employé dans les colonnades en pierre, dont il rétrécit, sans utilité pour la construction, les sections libres, mais indispensable quand il s'agit d'empêcher les pieds-droits en charpente de pénétrer dans le sol et de s'altérer au contact de la terre. Il semble donc que les Phéniciens et leurs voisins ne furent pas seulement des imitateurs, mais aussi des inventeurs, si tant est qu'une nation ou un homme ait jamais eu le droit de revendiquer l'idée première d'une forme architecturale.

La filiation des ordres grêles était aisée à prévoir, car dans tous les pays encore tous les caractères des supports méditerranéens. Le segment retrouvé est monolithique, il porte quarante-quatre cannelures tangentielles, se termine par une base très simple, et repose sur une dalle

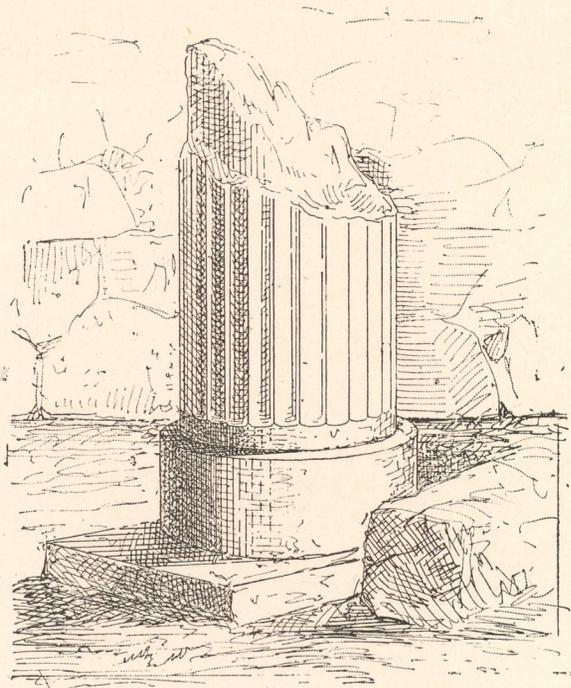


Fig. 32. — Colonne de Delphes.

carrée. La hauteur des segments, le grand nombre des cannelures, leur disposition tangentielle, donnent à la colonne de Delphes un air de parenté très accentué avec les colonnes monolithiques taillées sur le modèle des supports en bois et surtout avec les colonnes persépolitaines (*Arch. des miss. scient.*, II^e série, 11).

6. On sait de sources certaines que non seulement les montagnes du Liban, mais toutes les côtes de la Phénicie et de la Syrie étaient dans l'antiquité très riches en bois de construction. Les Romains vantaient eux-mêmes l'abondance et la beauté des forêts de la Phénicie. Dans des montagnes aujourd'hui arides et dénudées on retrouve sur les rochers des désignations et des marques nombreuses se rapportant aux arbres que les ingénieurs romains choisissaient pour construire les flottes de la république (Renan, *Mission de Phénicie*).

où le bois est abondant les branches et les arbres se prêtent si naturellement à la construction d'un abri habitable qu'ils sont employés à cet usage exclusivement à tous les autres matériaux. Des clôtures exécutées en clayonnage ou en terre, consolidées aux angles par de forts poteaux, constituèrent les murs des antiques demeures des habitants de la Phénicie et des côtes de l'Asie : les grosses branches furent employées à construire un plafond horizontal ; des couches de feuillage et de pisé, une toiture plus ou moins étanche.

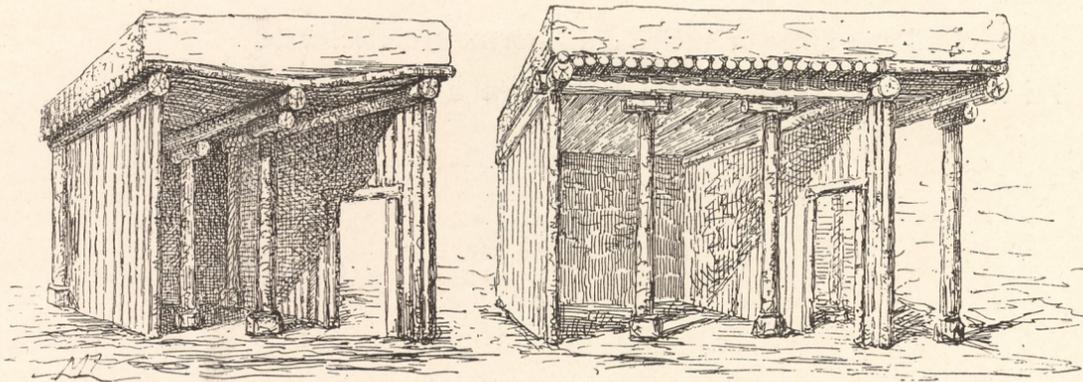


Fig. 33.

Fig. 34.

Habitations de paysans des bords de la mer Noire (Coupes transversales).

Cet état de la maison n'est peut-être pas la forme primitive de l'habitation humaine, composée sans doute de branches assemblées en cône ou en faisceau ; mais il représente cependant un stage extrêmement ancien et, en tout cas, une solution très pratique, puisqu'il s'est conservé jusqu'à nos jours.

Quand la maison s'agrandit, le plafond s'affaissa sous le poids de la terrasse (Fig. 33). Des poutres longitudinales, placées au-dessous des solives du plafond, soutenues elles-mêmes par un ou plusieurs pieds-droits, rétablirent la solidité compromise. La colonne était inventée.

De ce jour s'établit une distinction profonde entre l'architecture chaldéenne et l'architecture méditerranéenne.

A la même époque, sans doute, on protégea par un auvent la porte béante de la maison ; plus tard, on prépara, joignant la demeure, un emplacement abrité du soleil et de la pluie en prolongeant la toiture en avant de la face extérieure des murs et en faisant reposer la saillie des chevrons sur un poitrail supporté par des poteaux (Fig. 35, et Pl. XVIII, fig. 2), ou bien encore, en *couvrant directement l'auvent avec des chevrons placés perpendiculairement au mur* (Fig. 34). Remplaçons la terrasse

asiatique par la toiture à deux égouts usitée dans les pays pluvieux et comparons les croquis composés d'après ces données (Fig. 42, p. 54) ou même les maisons rustiques des habitants de l'Asie Mineure et des paysans du Lazistan et du Ghilan (Fig. 33, 34 et 35)¹ ou le plan de l'habitation de Santorin (Fig. 26), aux tombeaux lyciens (T. I, Pl. VII, XV, et fig. 29) et phrygiens (Fig. 45), à la petite maison phénicienne (Pl. XVIII, fig. 2) dont le Louvre possède une si intéressante repro-

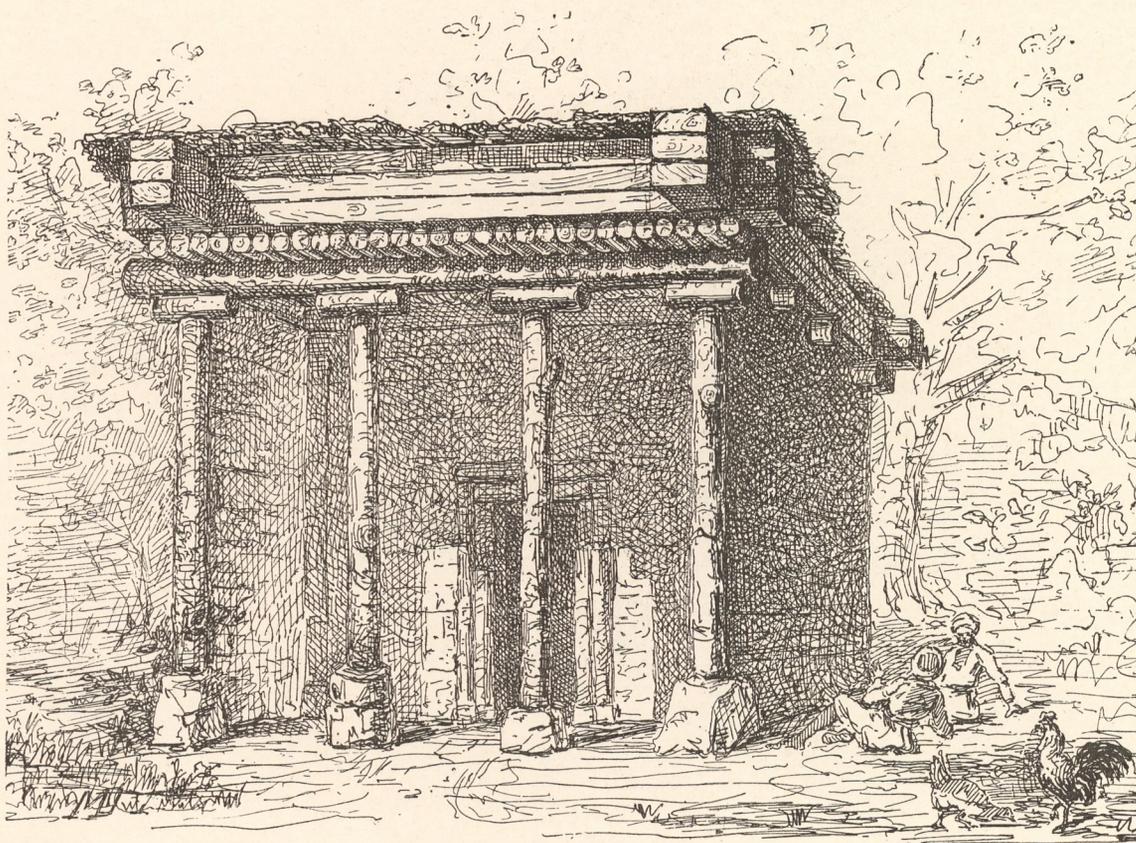


Fig. 35. — Habitation des paysans du Mazenderan.

duction, au bas-relief de Mycènes (Fig. 30), aux palais et aux sépultures royales de Persépolis (T. I, Pl. X), aux temples grecs eux-mêmes. Dans tous ces monuments, nous retrouverons sans peine à l'état transitoire ou définitif les formes contenues à l'état rudimentaire dans les antiques maisons des premiers habitants des régions boisées de l'Asie occidentale, c'est-à-dire une Cella (Fig. 35), entourée de colonnades

1. On connaît, depuis qu'elles sont données par Fellows (*Trav. and Researches in Asia Min.*, p. 318 et seq.), par M. G. Perrot (*Exploration archéologique de la Galatie*, p. 136 et 461), et plus tard par Texier (*Description de l'Asie Mineure, Univers pittoresque*, pl. X), les cabanes en bois des habitants de la vallée du Xanthe. Les types que je donne (Fig. 33, 34 et 35) sont la reproduction des demeures des habitants riverains de la mer Noire et de la Caspienne.

régnant sur une ou plusieurs faces, et une couverture composée de poitrails supportant des chevrons plus ou moins gros, plus ou moins espacés, recouverts d'une terrasse horizontale ou d'une toiture à deux versants.

Il est d'un réel intérêt et aussi de la plus grande utilité de mettre en pleine

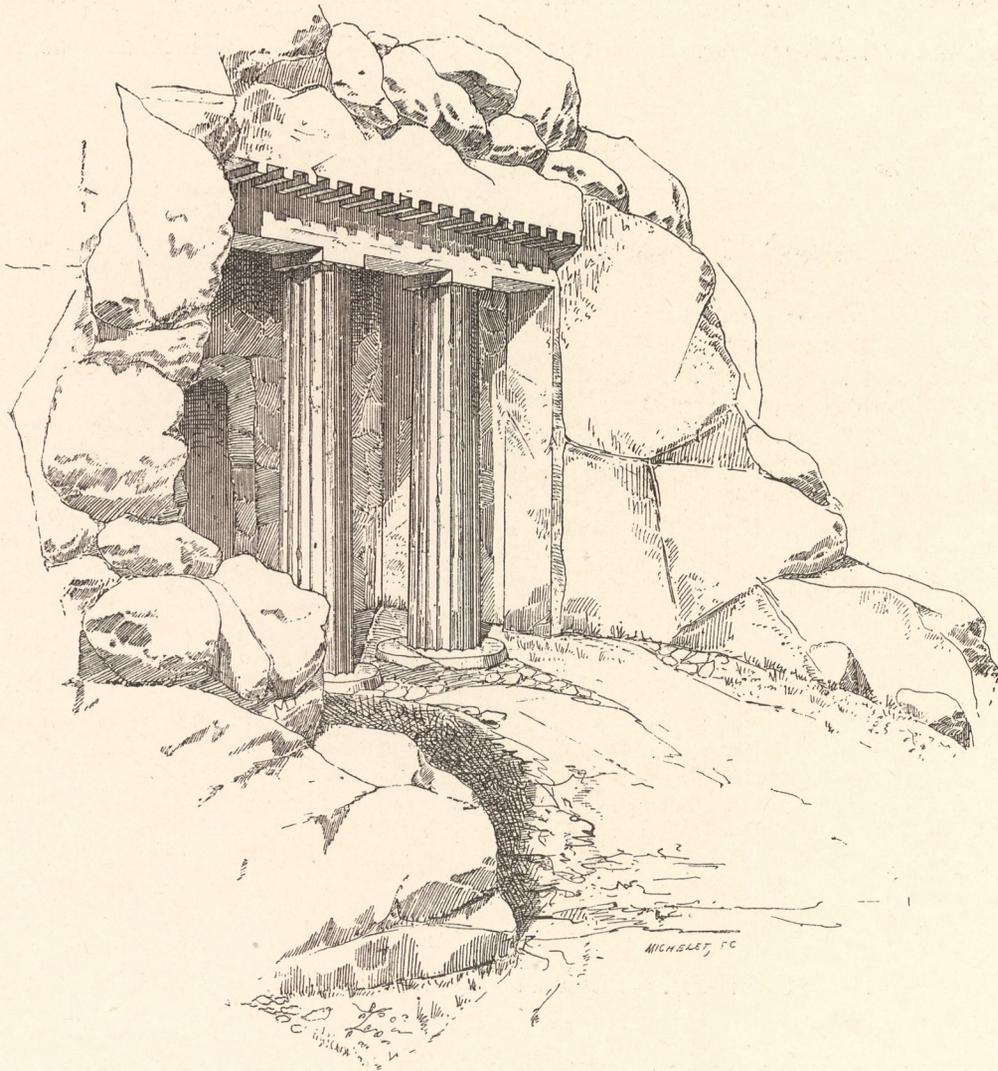


Fig. 36. — Hypogée de Beni-Hassan.

lumière la commune origine des entablements des ordres grecs et iraniens, car le mode de construction des charpentes perses étant désormais bien connu, il sera possible de reconstituer, au moyen des charpentes de l'époque des deux dynasties achéménides, un stage transitoire de l'entablement grec. Ce sera un des corollaires les plus utiles des études que je poursuis sur l'architecture persépolitaine ¹.

1. La disposition de cet ouvrage me force à rejeter plus loin la description des charpentes perses. Le

Je vais tout d'abord essayer de définir ce qu'il faut entendre par les mots *Dorique* et *Ionique* appliqués aux vieux ordres helléniques.

Les Égyptiens, dans des temps bien plus reculés que ceux auxquels nous reporte cette étude, construisaient également des colonnes et des monuments en terre et en bois¹. La preuve en est dans la décoration du stillicide des hypogées creusés dans les rochers de Beni-Hassan², décoration qui reproduit l'image des chevrons d'une toiture en charpente (Fig. 36).

Soit par imitation, soit par substitution partielle, les Égyptiens remplacèrent dans des monuments qui avaient servi de modèle à ces tombes, les colonnes en

fait est lui-même sans importance : car, cette étude ne s'appuyant pas sur des documents grecs, il ne saurait y avoir de pétition de principes.

Les colonnes étaient réunies longitudinalement par un chaînage qui traversait de part en part le chapiteau (Voir 1^{re} partie, Pl. XV et XVII, et, 2^e partie, Pl. XIX), et dans le sens transversal par des sablières simples ou multiples, suivant l'écartement plus ou moins grand des supports. Au-dessus de ces poutres étaient disposés des solives équarries, puis un plancher jointif, et enfin un matelas de pisé étanche terminé lui-même par un carrellement en brique. Le matelas était maintenu par trois rangs de madriers superposés s'assemblant à mi-bois aux angles. Enfin toutes les pièces de la charpente étaient disposées en encorbellement les unes au-dessus des autres.

1. Lepsius. Tome I, pl. LIX, LX et LXI.

2. Je donne (Fig. 37) le croquis fait à la chambre noire d'une colonnade protodorique que j'ai relevée



Fig. 37. — Colonnade de Thèbes.

moi-même à Thèbes. Ne croirait-on pas, en examinant ce dessin, voir les ruines d'un temple grec? Si la corniche était supprimée, l'illusion serait complète.

bois, dont la durée était naturellement très limitée, par des colonnes en pierre, et laissèrent en général subsister, comme un témoin de l'origine ligneuse de la colonne, la base du support.

Ils avaient renoncé depuis de longs siècles à employer du bois dans les monuments religieux quand les Grecs adoptèrent sinon le fût de la colonne de pierre

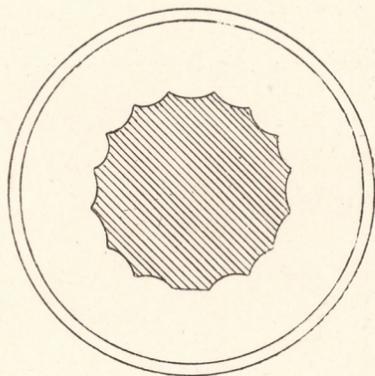
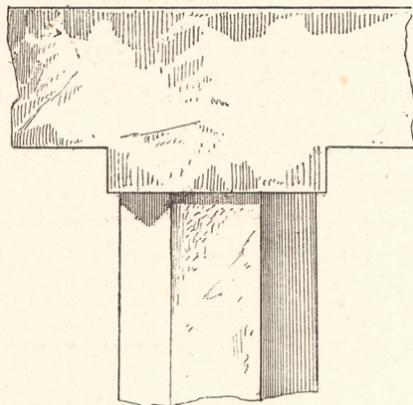
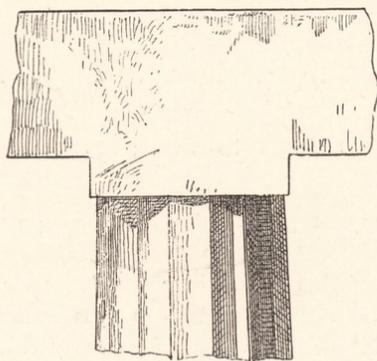


Fig. 38.

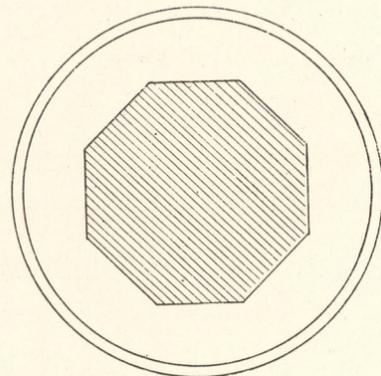


Fig. 39.

Colonnes des Hypogées de Beni-Hassan.

cannelée désignée sous le nom de protodorique (Fig. 38 et 39), mais au moins le caractère imposant et impérissable des ordres pharaoniques.

Il est difficile de déterminer à la suite de quelles circonstances les Grecs firent cet emprunt à l'Égypte¹. En tout cas, les ordres pycnostyles n'étaient pas usités au temps des Atrides, toutes les colonnes remontant à cette époque sont lisses et élancées comme les antiques supports ioniques.

En transportant dans leur patrie un modèle d'origine étrangère et en le

1. La création de l'ordre dorique coïncida peut-être avec le règne de Psamétik. C'est ce Pharaon qui ouvrit le premier l'Égypte aux étrangers (De Rougé, *Revue archéologique*, 1867). Avant cette époque les Grecs connaissaient fort mal la vallée du Nil (Diodore de Sicile, l. I, LXVI. — Héro-

construisant de prime abord en marbre, opération qui ne dut présenter aucune difficulté pour des ouvriers déjà habitués à tailler des colonnes de pierre, les Hellènes ne furent nullement tenus de respecter les formes hiératiques de supports qui rappelaient aux Égyptiens le poteau de bois originaire, et supprimèrent tous les ornements inutiles du modèle, et notamment les bases. Ainsi firent les Perses quand ils copièrent les tours funéraires de la Lycie ou quand ils dotèrent leur architecture du couronnement des portes pharaoniques.

La différence du climat de l'Égypte et de la Grèce impliquait également une profonde modification des toitures. Aux terrasses horizontales en pierre furent substituées les couvertures à deux égouts usitées dans les contrées pluvieuses, et exécutées avec les beaux bois de construction qu'il était encore facile de se procurer en Grèce au temps de Platon¹. Ces toitures étaient naturellement supportées par les empilages de bois, caractéristiques des charpentes dont je viens de donner une définition sommaire. Le temple *dorique* ainsi constitué aurait donc été à l'origine une construction mixte. J'expliquerais de la sorte la contradiction apparente que l'on signale entre les formes des supports consécutives à l'emploi de la pierre et les dispositions de l'entablement et de la toiture qui semblent au contraire empruntées à un édifice de bois.

L'ordre grec par excellence serait donc né de la substitution à la colonne légère de la lourde colonne en pierre importée d'Égypte, tandis que la Hellade serait redevable aux arts méditerranéens de la colonne grêle ou *proto-ionique*, dont l'apparition précéda de beaucoup sans doute la formation de l'ordre dorique.

On commet donc une égale erreur lorsque, trompé par l'apparente simplicité des dispositions des édifices doriques, on les donne comme les aïeux des monuments ioniques et la traduction directe de constructions exclusivement exécutées en bois, ou lorsqu'on s'efforce de démontrer qu'ils ont été de prime abord conçus en pierre.

dote, I, II, CLIV). M. Chipiez également (*Histoire critique des ordres grecs*, p. 238) fait observer, avec beaucoup de raison, en s'appuyant sur les témoignages les plus sérieux, qu'aucun auteur ne fait remonter au delà du VII^e siècle les temples doriques les plus anciens. La plupart des colonies grecques qui construisirent ces édifices s'établirent ou s'élevèrent à ces époques. La date la plus reculée que l'on assigne à la colonie de Poestum est la fin du VII^e siècle. C'est aussi la date de la fondation de Sélinonte (Raoul Rochette, *Histoire de l'établissement des colonies grecques*, III, p. 247-324). La colonie achéenne de Métaponte remonte à la fin et Agrigente au commencement du VI^e siècle (Beulé, *Art grec avant Périclès*, p. 145. R. Rochette, *loc. cit.*, III, p. 363).

1. Platon. Il existe un texte du *Critias* où Platon attribue aux forêts indigènes les bois qui servirent à construire les vieux temples d'Athènes (Ottfr. Müller, *Archaeol.*, n^o 107).

Ces deux théories diamétralement opposées ont été défendues avec un égal savoir par d'éminents archéologues. Je résumerai, avant de développer ma pensée, les arguments présentés dans l'un et l'autre camp.

Pendant de longs siècles, et en s'appuyant sur l'autorité de Vitruve et sur l'opinion des plus grands architectes de la Renaissance¹, on avait admis sans conteste que le temple dorique était une copie exacte d'un édifice en charpente.

Cette transformation, qui impliquait de la part des Grecs un illogisme apparent fort difficile à expliquer, fut combattue pour la première fois par Hübsch², en Allemagne, et par Viollet-Le-Duc³, en France.

D'après ces auteurs, le temple dorique est en quelque sorte sorti tout en pierre du cerveau des Grecs et ne comporte dans sa filiation aucun aïeul en bois. La pierre seule suffit à expliquer toutes les dispositions architecturales et constructives, tandis que l'emploi du bois n'est compatible ni avec la forme du chapiteau ni avec la hauteur de la frise, ni avec la présence du larmier sous le fronton et des triglyphes sur les petites faces de la construction. Les défenseurs de cette nouvelle théorie s'étonnent que dans l'hypothèse admise par leurs prédécesseurs, il n'existe pas sur le fronton un ornement rappelant les extrémités des pannes bien mieux placées au-dessous des rampants que sur l'architrave. Ils sont surpris également de ne pas découvrir au-dessous de la corniche ce cours de denticules qui, dans les monuments lyciens et ioniques, figure les abouts des chevrons du plancher supérieur.

M. Hittorff⁴ a repris pour son compte la thèse classique et a essayé, avec le scrupule qui distinguait cet éminent architecte, d'expliquer, en se référant à un modèle en bois, les formes du temple dorique. Quoique la théorie nouvelle de l'origine du fronton, des mutules, des triglyphes, de leurs stries et de leurs gouttes, soit peut-être trop minutieusement présentée, elle mérite néanmoins d'être prise en sérieuse considération ; car les objections des auteurs allemands ne doivent pas nous faire dédaigner l'enseignement de Vitruve, qui avait eu entre les mains les ouvrages de Silénus sur l'ordre dorique et d'Ictinus sur le Parthénon⁵.

1. Vitruve (IV^e livre), Brunelleschi, Alberti, Bramante, Giocondo, Peruzzi, San Gallo, Vignole, Serlio, Palladio.

2. Hübsch, *Die Geschichte der Baukunst bei den Alten*. Voir aussi De Klenze, *Aphoristische Bemerkungen gesammelt auf einer Reise nach Griechenland*.

3. Viollet-Le-Duc, *Entretiens sur l'architecture*. Deuxième entretien. T. I, p. 43.

4. *Architecture antique de la Sicile*, liv. VI.

5. Vitruve, VII, præf.

Je me reporterai, avant de m'engager dans cette discussion, au croquis représentant la maison primitive des habitants de la Lycie et de l'Ionie (Fig. 35) et aux entablements des grands palais de Persépolis qui sont restés l'expression la plus claire et la plus parfaite des antiques constructions en charpente de l'Asie occidentale.

Les colonnes sont réunies entre elles au moyen de sablières superposées servant également à supporter le plancher au-dessus duquel se trouve le matelas de pisé¹. Ce dernier est maintenu dans une enceinte continue, formée par trois cours de madriers posés à plat et assemblés à mi-bois dans les angles (Fig. 40).

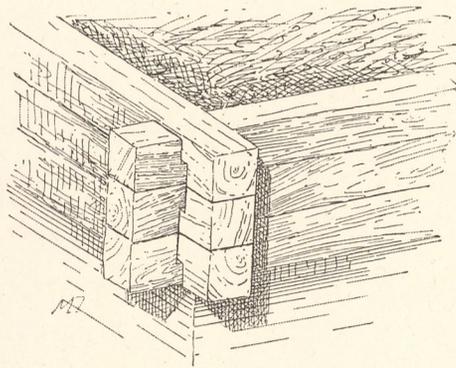


Fig. 40. — Assemblage des madriers supérieurs des terrasses lyciennes.

La caractéristique de cette charpente est le mode de construction. Il est absolument distinct de celui des charpentes modernes dont *la force réside dans les poutres inclinées* ou arbalétriers E (Fig. 41), et dont les pièces résistent à la fois à des efforts de tension

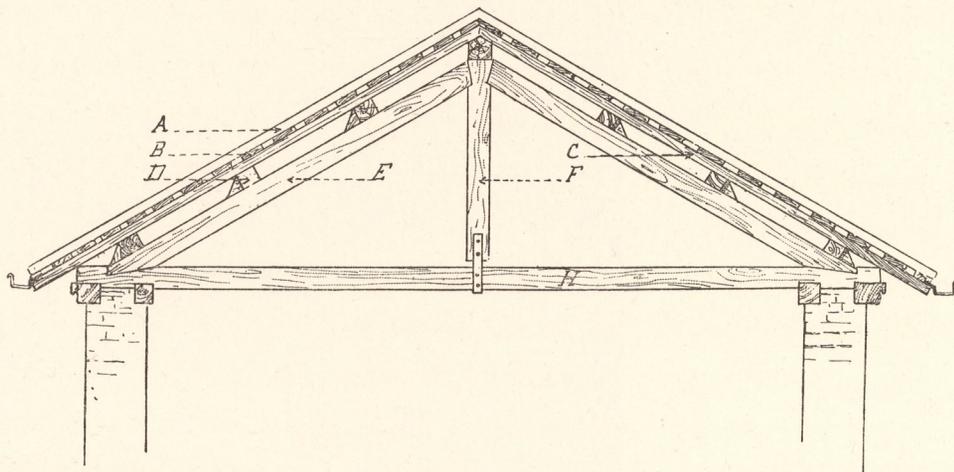


Fig. 41. — Charpente moderne : coupe transversale.

et de compression². Dans les terrasses asiatiques, au contraire, le bois, disposé en empilage et par couches horizontales, est traité à peu près comme la pierre dans la maçonnerie, et ne travaille qu'à la rupture ou à l'écrasement.

1. Une sablière unique réunit d'abord les colonnes. Lorsque la distance des supports s'accrut, on augmenta le nombre des sablières pour augmenter en même temps leur résistance à la rupture. L'image de ces poutres superposées est restée la décoration classique de l'architrave des ordres ionique et corinthien. De la Grèce, cet ornement a passé à Rome, et de Rome il s'est propagé chez toutes les nations qui ont adopté, à dater de la Renaissance, les principes de l'architecture italienne.

2. Dans les charpentes modernes (Fig. 41) la toiture A, qu'elle se compose de briques ou d'ardoises,

Les Grecs, en adoptant ou en transportant dans la Hellade le modèle des habitations de l'Asie occidentale, un des plus simples et des plus rationnels qui puissent se construire avec des bois de faible équarrissage, faciles à abattre et à mettre en œuvre, ne modifièrent en rien le principe de la construction par empilage, laissèrent résider toute la force de la charpente *dans les pièces horizontales* et se contentèrent de recouvrir les poitrails et les solives du plafond d'une toiture à deux égouts disposée en vue de rejeter à l'extérieur les eaux pluviales.

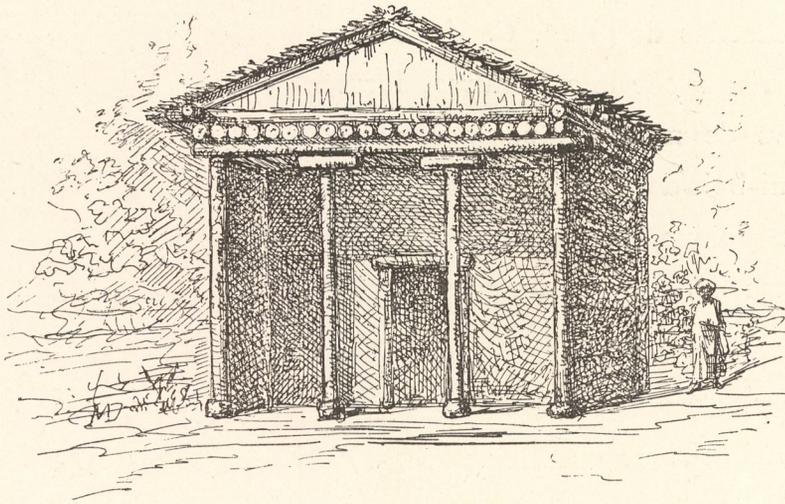


Fig. 42.

A cet effet, ils substituèrent simplement au matelas de pisé qui constituait la couverture étanche des constructions terminées par une terrasse horizontale, une masse de terre affectant la forme d'un prisme triangulaire isocèle (Fig. 42). C'est au moins ainsi qu'était construite la toiture des murs de défense d'Athènes qui furent souvent restaurés, mais dont les dispositions primitives furent toujours respectées¹.

Parfois aussi la couverture, soutenue par des fermes légères (Fig. 44), était

portée sur un lattis B; ce lattis, sur des chevrons C, inclinés suivant la pente de la toiture et distants de 0^m80 environ; ces chevrons, sur les pannes D horizontales, distantes d'axe en axe de 3 à 4 mètres, et ces pannes elles-mêmes, sur les arbalétriers E des fermes. C'est dans ces arbalétriers que *réside*, ainsi que je l'ai déjà fait observer, *toute la force de la charpente*, l'entrait H, ou pièce horizontale, n'ayant pour effet que d'empêcher l'écartement des extrémités des arbalétriers, et le poinçon F ne servant qu'à suspendre l'entrait par son milieu. Les fermes ainsi constituées reposent directement par leur extrémité sur les murs de la salle.

1. Ce fait a été démontré par M. Choisy (*Études sur l'architecture grecque, — les murs d'Athènes*, librairie de la Société anonyme des Publications périodiques). Le devis descriptif de la restauration, lucidement expliqué pour la première fois par cet auteur, porte en effet, que l'entrepreneur, après avoir fait le plancher supérieur, composé de sablières, de lourdes solives et d'un léger voligeage, établira au-dessus une maçonnerie qui franchira la distance des deux murs d'appui; le texte est formel et très clair (page 54, lignes 63 et 64 du texte): « et ayant établi au-dessus des murs une *maçonnerie* qui en

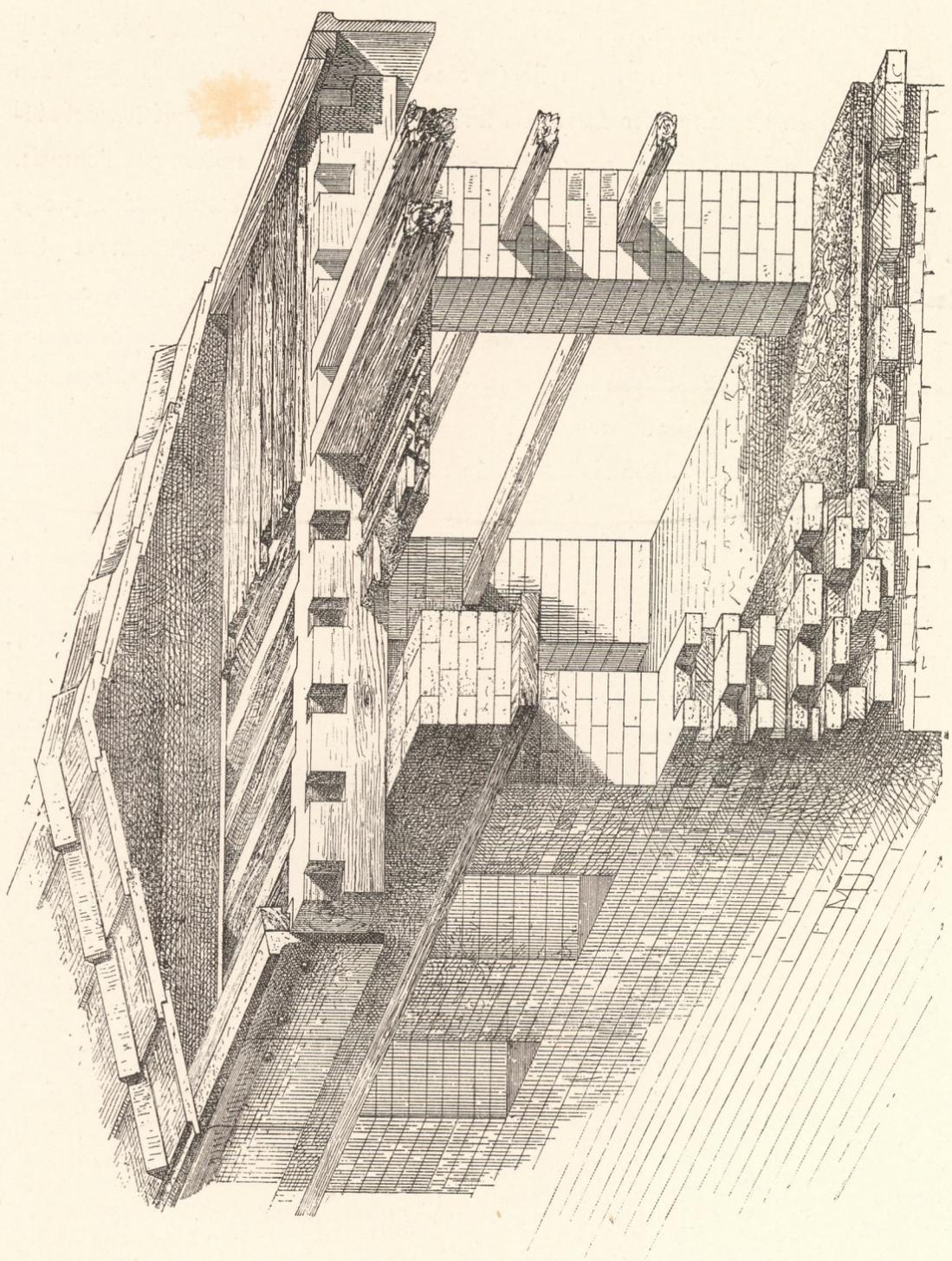


Fig. 43. — DÉTAILS DE LA COUVERTURE DES MURS DE DÉFENSE D'ATHÈNES.

Restitution.

composée de branchages et de terre ou, dans les temps relativement civilisés, d'un double plancher et de tuiles. Mais ces fermes elles-mêmes, on ne doit pas s'y tromper, n'avaient de commun que l'aspect extérieur avec les fermes que nous voyons journellement employer dans nos habitations. Non seulement les arbalétriers, ces pièces maîtresses des charpentes modernes, ne soutenaient pas l'entrait, mais ils venaient au contraire, en conformité des principes de construction que je viens d'énoncer, rechercher un appui sur des planchers horizontaux, d'autant plus solides qu'ils étaient primitivement établis en vue de supporter une lourde couche de terre. En ce cas, les pièces horizontales, qui remplacent les entrants des fermes modernes, au lieu d'être suspendues dans l'espace, portaient sur les solives du plancher ou même sur le plancher supérieur, étaient faites en bois de faible équarrissage et n'avaient d'autres fonctions que de réunir les extrémités des arbalétriers et des potelets de ferme ¹.

Les fermes, on le voit donc, ne servaient de soutien ni à des pannes, ni à des chevrons ², dont on ne retrouve d'ailleurs pas plus de traces dans les constructions asiatiques que dans les charpentes des édifices grecs ou toscans. Elles comprenaient simplement des entrants, des arbalétriers et des potelets de faible équarrissage réunis ensemble par un faitage et des moises horizontales. Les arbalétriers, à leur tour, portaient directement la couverture composée de branchages et de terre ou d'un plancher formé de madriers sur lesquels on mettait des voliges et des tuiles (Fig. 44, 46, 47).

Quant au comble ainsi restitué (Fig. 44 et 49), il était *aussi distinct des charpentes*

franchira toute la largeur... » puis, ligne 70 : « Et il couvrira en tuiles de Laconie tout le chemin de ronde de l'enceinte... et il posera les *tuiles dans la terre* droit dans le sens du parement. Et il établira les tuiles couvre-joint, les posant à bain de mortier de terre. » La terrasse devait buter sur une longrine longitudinale d'un palme de hauteur (0,075 environ) dans laquelle on retrouve un des madriers contenant le matelas de pisé des toitures en terrasse, et l'origine du membre de la corniche qui surmonte les denticules ou les triglyphes.

Ce document est du plus haut intérêt, parce qu'il permet de rétablir, d'après un texte dont on ne peut suspecter l'authenticité, une charpente dont les formes sont absolument conformes aux traditions asiatiques, et qui peut être considérée néanmoins comme le modèle de l'entablement et du fronton doriques.

Le devis a été rédigé en l'année 324 avant notre ère, mais les murs de défense avaient été élevés à une époque fort antérieure à leur réparation.

1. Il semble même parfois que les fermes du comble reposaient sur une couche de terre placée, comme dans les terrasses perses, au-dessus du plancher supérieur, mais plus mince sans doute que le matelas de pisé constitutif des terrasses horizontales. La terre n'était alors maintenue que par un ou deux cours de madriers. C'est le cas, dirait-on, du tombeau représenté Fig. 44.

2. Il est bien entendu que je désigne sous le nom de *pannes* les lourdes pièces D posées en travers des arbalétriers E des charpentes modernes, par *chevrons* les pièces C qui surmontent les pannes et soutiennent le *voligeage* B et les tuiles A (Fig. 41).

horizontales du plancher que le prisme de terre disposé au-dessus de la charpente des fortifications d'Athènes était indépendant des poutres et des solives qui le sup-

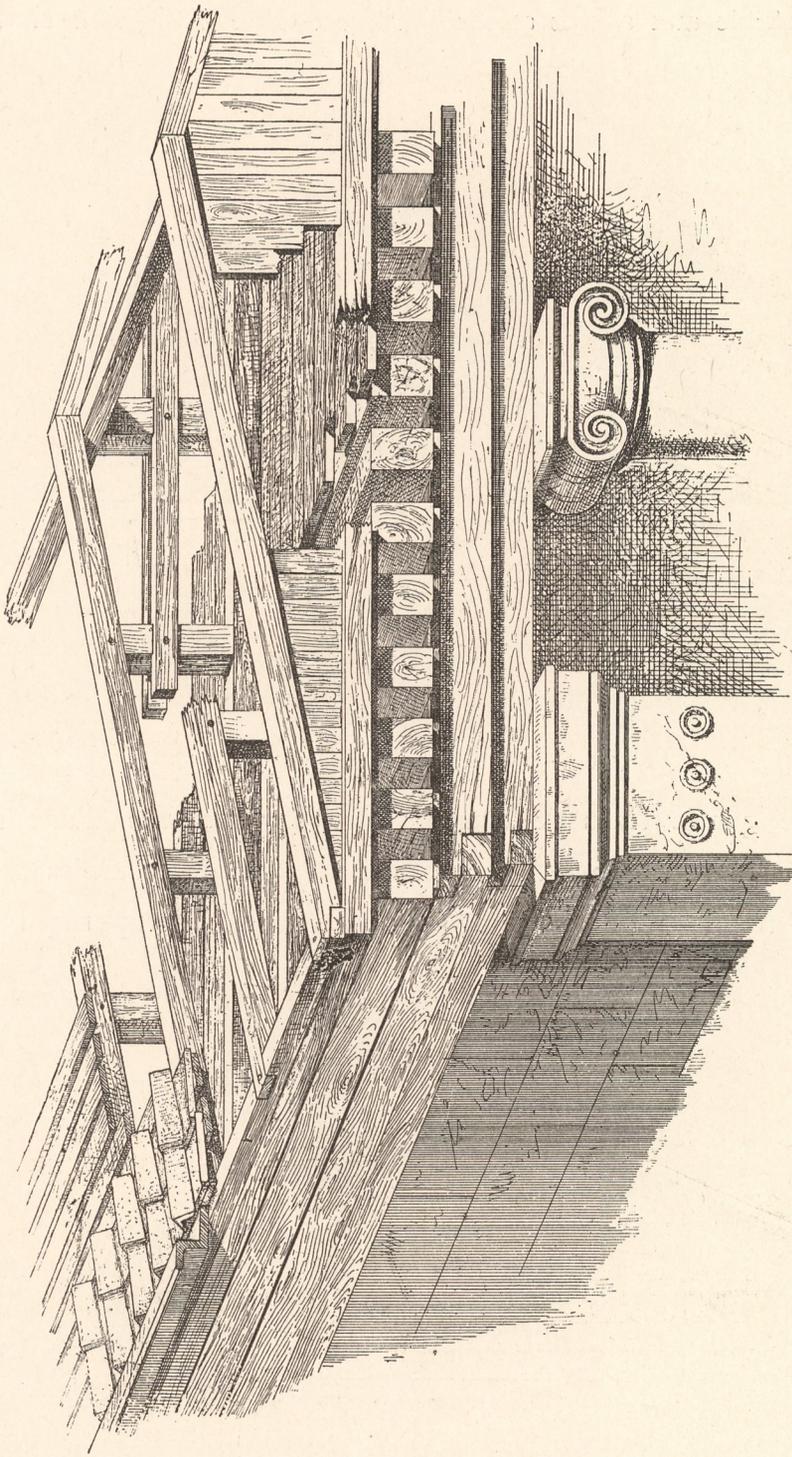


FIG. 44. — CHARPENTES LÉGÈRES.

Restitution d'un entablement et d'un comble en bois d'un monument ionique architravé, analogue au tombeau « AMINTOI » (T. I, Pl. XV).

portaient. Ce comble se substituait simplement à la couche protectrice de pisé placée sur les solives des plafonds perses (Pl. XIX). J'insiste sur le rôle assigné d'une part

aux planchers horizontaux et, d'autre part, aux combles dans les antiques charpentes de la Grèce. Ceux-là constituaient l'âme même de la charpente; ceux-ci n'avaient d'autre but que de soutenir ou de former au-dessus de l'habitation une couverture difficilement perméable aux agents atmosphériques. Cette distinction était essentielle à établir.

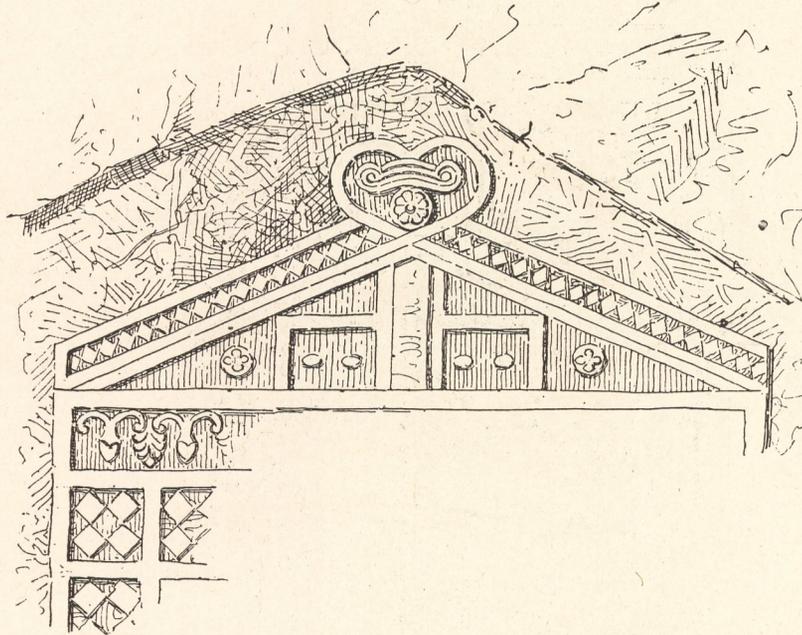


Fig. 45. — Tombeau dit de Midas.

La charpente que je viens de décrire n'est pas restituée d'une manière hypothétique, elle reproduit exactement les dispositions des combles asiatiques représentés sur le tombeau dit de Midas¹ (Fig. 45), sur le sarcophage lycien du

1. Je donne (Fig. 46) la traduction de la charpente représentée sur le fronton du tombeau de Midas

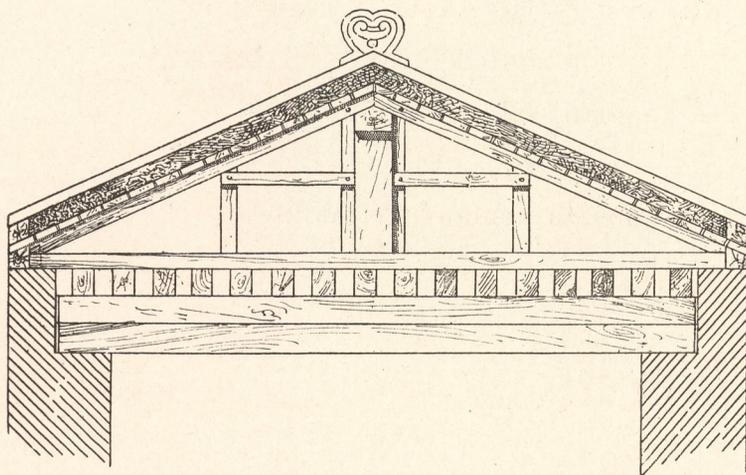


Fig. 46. — Restitution d'une ferme légère, d'après le tombeau de Midas.

(Texier, *Voyage en Asie Mineure*, pl. LVI-LVIII-LIX). Toutes les pièces de bois sont si clairement indi-

British Museum (Fig. 47)¹ et a les plus grandes analogies avec celles qui sont

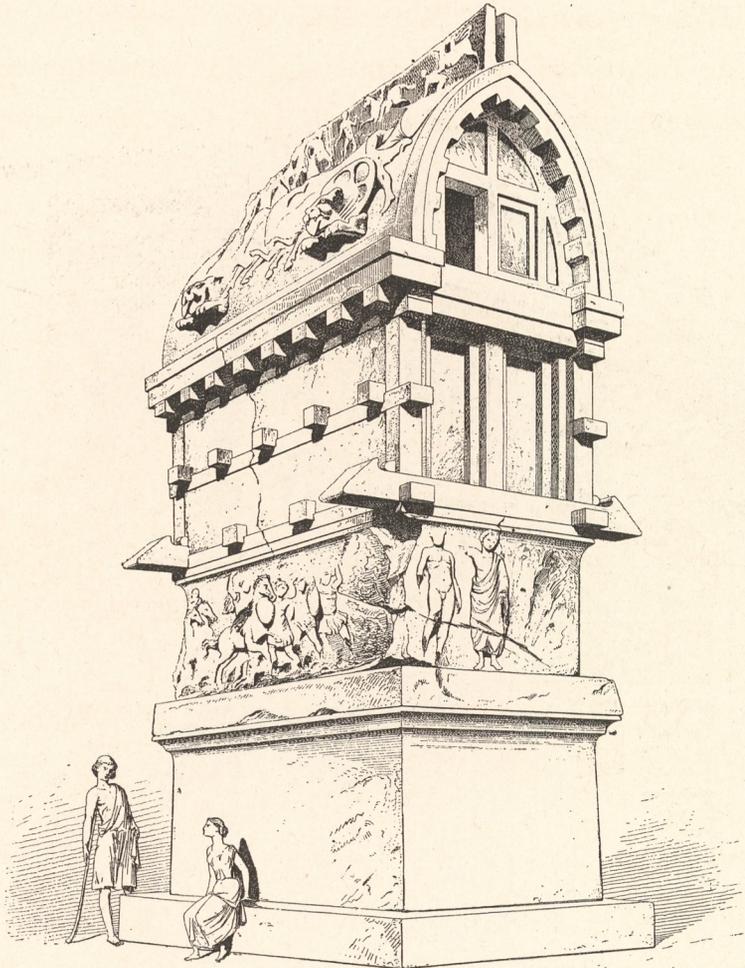


Fig. 47. — Sarcophage lycien.

décrites dans le devis de l'arsenal du Pirée (Fig. 48)², les comptes de gestion de

quées sur le bas-relief que ma restitution n'est, en réalité, qu'une simple copie. La toiture en terre repose sur des arbalétriers qui viennent s'appuyer, par l'intermédiaire de potelets, sur un entrait, et ce dernier sur des poutres d'un fort équarrissage.

1. Je donne le dessin original de Viollet-Le-Duc, il a paru dans ses *Entretiens sur l'architecture* (pl. I). Ce monument est un des plus intéressants que l'on puisse consulter, parce qu'il reproduit très clairement, sans en dissimuler aucune pièce, le véritable type de la charpente asiatique.

Les poteaux d'angle sont réunis par les sablières de l'architrave. Ces poutres portent à leur tour les chevrons du plancher qui sont entaillés à mi-bois et saillent sur les faces latérales. Au-dessus de cet ensemble de pièces constituant la charpente proprement dite, se voient deux cours de madriers, derniers restes des pièces de bois qui maintenaient la couche horizontale de pisé. Le comble lui-même se compose de fermes légères constituées par un entrait, des arbalétriers courbes, un poinçon, des potelets et des moises. Sur les arbalétriers reposent des madriers, un plancher et la couverture. Que l'on maintienne le comble ou qu'on le remplace par une couche de pisé très épaisse bordée d'un troisième cours de madriers, il ne sera pas nécessaire de modifier la charpente horizontale. C'est là, j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer, la caractéristique véritable des antiques charpentes grecques.

2. Choisy, *l'Arsenal du Pirée*, d'après les devis originaux (*Études sur l'architecture grecque*). Ce

l'Érechthéion¹ et dans Vitruve sous le nom de charpente à petite portée². En outre, elle concorde avec toutes les formes extérieures des monuments anciens, et

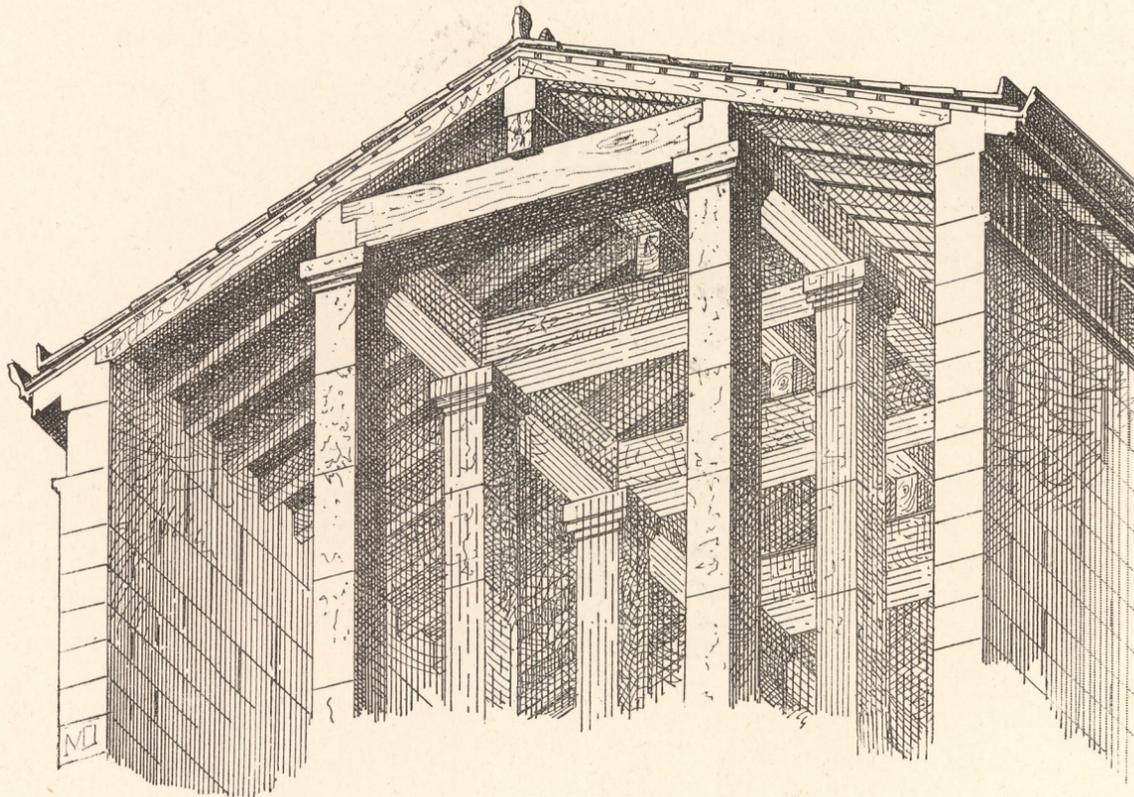


Fig. 48. — Charpente de l'arsenal du Pirée.

notamment avec les dispositions des charpentes des tombeaux lyciens et des temples toscans (Fig. 49)³, ce qui n'est point surprenant, étant connus les liens qui unissaient les Phéniciens et les Étrusques.

Ainsi devaient également être conçues les constructions *légères de l'époque*

dernier type de couverture est relativement moderne (340 av. J. C.). Les Grecs, à cette époque, avaient déjà appris à substituer aux solives du plafond et aux sablières un entrait solide qui en tenait lieu. Ces exemples sont néanmoins utiles à citer. Si l'architecte de l'arsenal n'établit pas, comme ses devanciers, une distinction absolue entre la charpente du plancher et celle du comble, il a conservé le principe des empilements, l'habitude de faire reporter tout le poids de la toiture sur les entrails, c'est-à-dire sur les pièces horizontales, et de poser la tuile sur un voligeage et sur des madriers directement portés par les arbalétriers.

1. Choisy, l'Érechthéion, *Études sur l'architecture grecque*, 3^e fascicule.

2. Vitruve, IV, 2. Dans ces deux derniers cas les salles à couvrir étaient de faibles dimensions. Les pannes faîtières allaient directement de murs à murs. On ne doit, par conséquent, retenir de ces exemples que la disposition de la couverture.

3. Choisy, *l'Art de bâtir chez les Romains*, p. 145, fig. 86, et Vitruve, IV, 7.

des Atrides, si l'on s'en réfère à la colonne et au fragment d'entablement représentés sur la porte aux Lions (Fig. 30). La colonne grêle est couronnée en ce cas par un chapiteau circulaire; sur le poitrail, formé par la superposition des pièces de bois, s'appuient, comme dans toutes les charpentes anciennes dont il vient d'être fait mention, des chevrons en grume surmontés d'un cours de madriers.

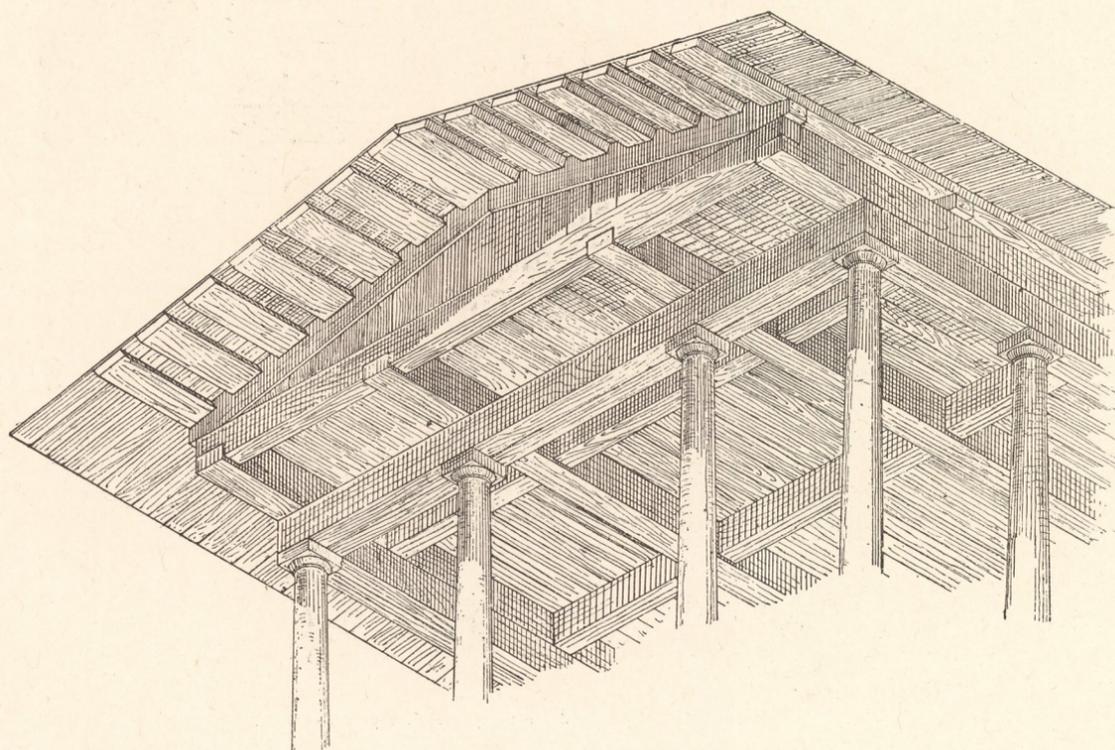


Fig. 49. — Charpentes des temples toscans (restitution).

Les Grecs avaient perfectionné ce type de construction et, à l'exemple des nations méditerranéennes, avaient déjà remplacé, dans un grand nombre de monuments, les poteaux par des supports de pierre¹, quand ils adoptèrent les fûts robustes de l'architecture égyptienne; j'ai constaté le fait dès le début de cette étude; ils ne firent pas sans doute supporter de prime abord aux colonnes pycnostyles un entablement de pierre, mais proportionnèrent le volume des bois à la masse des

1. Dans les auteurs anciens, il est fréquemment parlé des antiques colonnes en bois des sanctuaires grecs, qui furent successivement remplacées par des colonnes de pierre (Pline, X, 5; XIV, 2. Pausanias, V, 16, 20; VI, 24; VIII, 10, *et passim*). Une tradition romaine montre un état analogue de l'architecture dans l'Italie ancienne: Tite-Live (I, 56) raconte qu'un serpent s'échappa de l'une des *colonnes de bois* du palais de Tarquin l'Ancien pendant que ce prince faisait élever le temple de Jupiter Capitolin.

colonnes et substituèrent aux sablières superposées et aux rondins jointifs, qui eussent désormais paru maigres et pauvres, un fort poitrail taillé dans une seule pièce de charpente, et des poutres équarries, de plus forte section que les rondins et espacées, par cela même, les unes des autres; ils firent en outre régner les colonnades non seulement au-devant, mais sur les côtés de la cella, afin de multiplier les abris autour du sanctuaire.

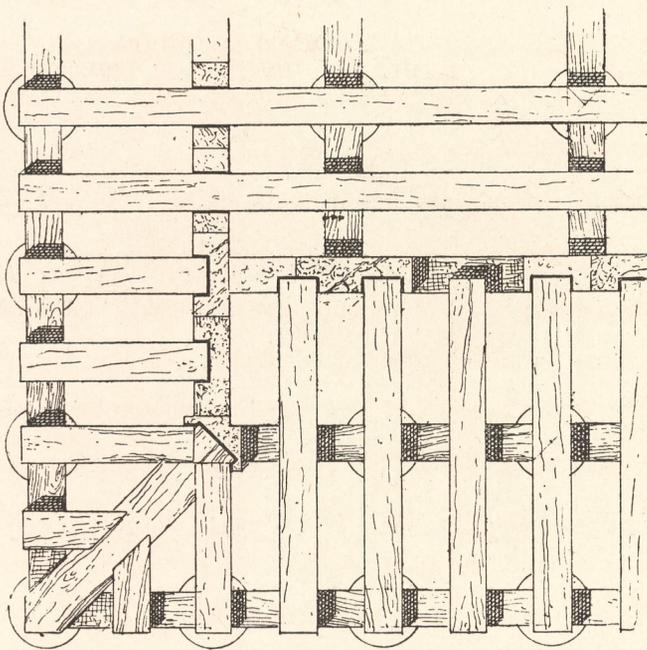


Fig. 50. — Projection horizontale de la charpente d'un portique grec.

Sur les saillies des poutres transversales les Grecs assirent le plafond des colonnades des ailes droite et gauche; les porches antérieur et postérieur furent couverts directement au moyen de poutres placées perpendiculairement à la façade et situées au même niveau que les poutres transversales; une pièce d'angle d'un fort équarrissage servit d'appui à celles des pièces qui n'atteignaient pas les murs de la cella (Fig. 50). Les dimensions de ces bois devaient être considérables, car les poutres avaient à supporter un matelas de terre fort lourd. C'est ainsi que les solives de la charpente des murs d'Athènes ont une hauteur de 0^m22 pour une longueur de 1^m80 , et ne sont pourtant chargées que d'un prisme de terre épais en moyenne de 0^m30 ¹.

Vienne le jour où l'entablement lui-même sera construit en marbre, et les Grecs conserveront, par respect pour les traditions nationales, la forme extérieure des

1. Choisy, *loc. cit.*

charpentes, dont la mise en évidence leur fournira d'ailleurs les motifs d'une décoration sévère et harmonieuse : ce sera le modèle consacré des temples doriques en pierre.

La substitution du marbre au bois n'était point illogique, comme on s'est plu à le dire. En quoi pouvait-elle blesser le goût du Grec le plus délicat ?

Ce faisant, les Hellènes ne copiaient pas servilement une construction ligneuse, ils remplaçaient en vérité une *maçonnerie de bois* d'une durée limitée par une *charpente en marbre*² : n'était-ce pas la conséquence rationnelle, la consécration du désir bien louable qu'ont tous les grands peuples de laisser des monuments impérissables de leur puissance.

La colonne de pierre appelait l'architrave.

J'ai supposé que le temple était primitivement couvert en terre, mais je crois avoir également démontré que les Grecs employaient, en concurrence avec les terrasses inclinées, des fermes légères. Les fermes, en ce cas, s'appuyaient sur le plancher au moyen des entrails et de nombreux potelets, et n'avaient d'autres fonctions que de soutenir, par l'intermédiaire des poinçons et des chandelles, le voligeage et la tuile de la toiture. Le rôle du comble en charpente était tout à fait analogue à celui du matelas de pisé, à cela près pourtant que dans un pays où l'on n'avait point à redouter de trop fortes chaleurs, il chargeait moins les poutres et les solives qu'un prisme plein exécuté en briques crues ou en terre battue.

Que l'entablement et le fronton soient une imitation d'un comble plein ou évidé, mes conclusions doivent donc être maintenues.

Afin de faire saisir plus clairement encore ma pensée à cet égard, j'ai étudié les restitutions de deux types de couvertures, l'une supportée par une charpente, l'autre par un prisme de terre, me référant, pour les profils et les dimensions extérieures, à des constructions en pierre existantes, et pour les dispositions intérieures

1. Cette substitution de la pierre au bois était usuelle en Grèce, parce que chez les Hellènes ces matériaux étaient souvent employés de la même manière. Je citerai les plafonds décoratifs de l'Érechthéion (Choisy, *Études sur l'architecture grecque*, 3^e série, l'Érechthéion) et les soffites des portiques du temple de Thésée. Ce sont deux plafonds à caissons à peu près identiques de formes, et cependant les caissons de l'Érechthéion sont en bois, tandis que les soffites du temple de Thésée sont en pierre.

2. C'est à dessein que j'emploie les mots de maçonnerie de bois. On a découvert il y a quelques années, au Pirée, les débris d'un mur antique dans la construction duquel le bois et la pierre entraient en proportions égales. Les assises de pierres alternaient avec des poutres longues parfois de plus de dix mètres. Ces maçonneries mixtes étaient déjà anciennes au temps de Platon (Egger, *Comptes rendus Acad. des inscript. et belles-lettres*, années 1867-1868, page 219).

aux charpentes lyciennes, perses et grecques dont j'ai eu souvent déjà l'occasion de parler. Si l'on se reporte à ces tracés, on retrouvera, à la place occupée par l'entrait (Fig. 51) sur lequel viennent buter les arbalétriers et s'assembler les potelets du comble en charpente, la corniche à larmier (Fig. 44), nécessaire, au même titre que la sablière de la toiture des murs d'Athènes et les madriers supérieurs des terrasses lyciennes et perses, au maintien de la couche prismatique de pisé.

Dans les deux hypothèses, les listels ou filets qui limitent haut et bas la frise signalent le plancher supérieur et le plafond décoratif dont les Grecs firent un fréquent usage, ainsi qu'il résulte des devis descriptifs de la restauration des murs d'Athènes et de la construction du Pandrosion, tandis que le fronton composé de madriers verticaux encadrés dans une forte charpente est un panneau destiné, dans le premier cas, à supporter les abouts du faîtage et des madriers placés au-dessous des briques de la toiture, et dans le second, à limiter le prisme de pisé. Ainsi donc, l'une et l'autre de ces deux formes originaires de couvertures sont acceptables, car, reposant toutes deux sur l'application d'un même principe de construction, elles furent utilisées dans l'antiquité et eurent, quoique à des degrés différents, une influence sur la constitution de l'entablement et du fronton dorique. A mon avis, néanmoins, la présence de la même corniche à larmier sur les quatre faces du temple, la constitution du profil, la hauteur des triglyphes, la disposition du plafond et du plancher, rappellent de plus près le type primitif de la terrasse et le lourd matelas de pisé que les modèles des charpentes légères dont j'ai donné la description.

Ces explications sommaires répondent, je crois, à toutes les objections soulevées par les archéologues allemands et les constructeurs français qui s'étonnent de ne pas retrouver sur le pignon, si le temple est la copie d'une construction ligueuse, les traces des extrémités des pannes et des pièces de bois caractéristiques des charpentes modernes à tirant et poinçons. Les traces des pannes ne se retrouvent pas au-dessous de la corniche du fronton, parce que les pièces qui les auraient laissées n'existaient pas dans le modèle original, et que les principes sur lesquels repose la construction des charpentes et des couvertures modernes et anciennes sont, je ne saurais trop le répéter, *essentiellement différents*. La force des premières résidant dans la solidité des fermes largement espacées, on a dû faire porter la couverture imperméable sur une forte charpente inclinée, composée de pannes, de chevrons et de voliges; tandis que la résistance des secondes, reposant sur la

rigidité du plancher horizontal, on a pu fixer les tuiles soit sur un matelas de terre,

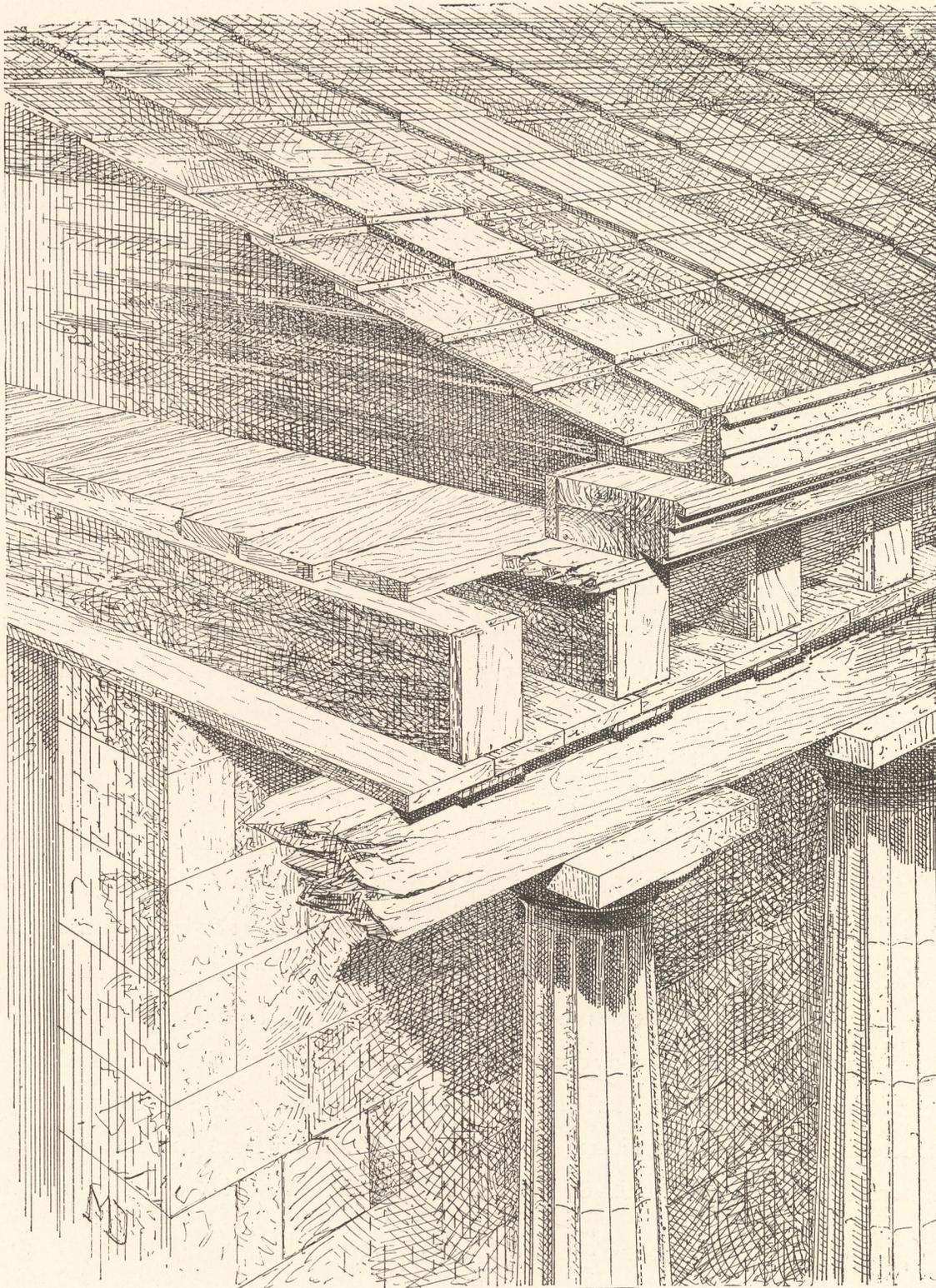


Fig. 51. — Restitution de la couverture primitive des temples doriques.

soit sur des madriers directement placés au-dessus des fermes légères et rappro-

chées. Il en est des pannes comme des denticules rappelant les solives des planchers et que certains auteurs voudraient pour cette raison retrouver au-dessous de la corniche de l'entablement dorique ; ils oublient que les triglyphes sont des denticules agrandis et espacés, et que ces deux ornements sont, par conséquent, exclusifs l'un de l'autre.

Malgré mon profond respect pour la mémoire de Viollet-Le-Duc, je suis également forcé de relever une à une toutes les objections adressées par lui à la théorie générale de Vitruve et de faire remarquer combien elles perdent aujourd'hui de leur importance.

Les premières critiques de Viollet-Le-Duc portent sur l'équarrissage exagéré des pièces de bois représentées par les triglyphes et sur la position du plafond décoratif du ptéroma, position correspondant, dans les temples de pierre, au niveau inférieur de la corniche ¹.

J'ai déjà indiqué l'origine de la dimension des triglyphes : les poutres transversales, n'étant que l'agrandissement des solives du plancher, durent recevoir une hauteur en rapport avec le poids de la terre qu'elles devaient supporter.

L'équarrissage normal de ces bois nous est connu, il est inscrit dans les devis descriptifs de la restauration des murs d'Athènes ², de la construction de l'arsenal du Pirée ³ et du plafond du Pandrosion ⁴. Les côtes, j'en conviens, paraissent élevées à des architectes habitués à ménager des matériaux coûteux, mais proviennent de documents dont l'authenticité est indiscutable.

Tant que le bois fut employé dans la construction de l'entablement du temple, les dimensions pratiques ne furent point dépassées. Ce fut sans doute à cette époque que les constructeurs traduisirent en règles pratiques le résultat de leurs nombreuses expériences sur la résistance des bois et des pierres employés dans la construction des temples et imaginèrent des formules empiriques qui donnaient en fonction de l'une des parties de l'édifice les dimensions de toutes les autres. Sous cette influence se créèrent, dans les différents centres où s'étaient développées des écoles de constructeurs, des règles canoniques qui furent appliquées au tracé de monuments de dimensions restreintes, mais de formes cadencées. Quand les Grecs voulurent

1. Viollet-Le-Duc, *Entretiens sur l'architecture*, vol. I, p. 50.

2. Choisy, *loc. cit.*, *passim*, et pl. I, fig. 1, 2, 3.

3. Choisy, *l'Arsenal du Pirée*, d'après le devis original des travaux, *passim*, et pl. II, fig. 1 et 25.

4. Choisy, *Restauration de la charpente du Pandrosion*.

agrandir le temple, ils conservèrent le principe du canon et l'usage du module. Avec le diamètre de la colonne s'accrurent dans les mêmes mesures les dimensions du fût, de l'entablement et, en particulier, la hauteur des triglyphes.

L'ensemble de l'édifice restait harmonieux, mais ne pouvait plus désormais être construit en charpente. Les architectes remplacèrent alors le bois par des matériaux de marbre. Avaient-ils tort d'agir ainsi? Non certes. Ils ne s'étaient pas astreints, comme les défenseurs de Vitruve ont eu le tort de le trop répéter, à donner en pierre une reproduction exacte d'un monument en bois, ce qui eût été indigne de leur génie; ils ne copiaient pas brutalement à la manière des Lyciens, ils interprétaient, et ayant déjà devant leurs yeux un modèle mixte, maçonné avec des matériaux de pierre et de bois, ils le maçonnèrent simplement en pierre. Les abouts des solives désormais inutiles devinrent des dés, et ces dés des triglyphes; leur hauteur, n'étant plus subordonnée au diamètre des arbres, s'agrandit à la mesure imposée par la tradition modulaire et le goût des constructeurs.

Cette imitation libre du type primitif indiquait clairement le changement apporté dans la nature des matériaux, sans dissimuler toutefois la forme originelle du triglyphe; il en est de même de la surélévation du plafond des portiques: elle pouvait être d'autant plus aisément opérée que la corniche s'était elle-même agrandie et que la hauteur des assises de la corniche suffisait, et au delà, à dissimuler les bois de la charpente.

En réalité, on ne peut trouver une explication raisonnable de la superposition des trois membres de l'entablement que dans l'étude des anciennes constructions ligneuses de l'Asie occidentale et de la Perse. Elles nous font voir clairement dans l'architrave la sablière, dans la frise l'espace occupé par les solives, dans la corniche les madriers de la terrasse, dans les deux filets qui comprennent la frise le plafond décoratif et le plancher.

L'interprétation des ornements de la frise est le point le plus faible de la théorie allemande.

Viollet-Le-Duc lui-même, malgré son talent et son ingéniosité, ne parvient pas à en donner une explication satisfaisante.

« La frise, nous dit-il ¹, est une claire-voie construite en petits matériaux

1. *Entretiens sur l'architecture*, vol. I, p. 51.

destinés à soulager l'architrave ». Mais, au lieu de soulager l'architrave, il eût été si simple de ne pas la charger et de supprimer la frise, dont le rôle, s'il n'est historique, est inexplicable. Les temples égyptiens, où le système de la plate-bande est logiquement développé, n'en comportent pas. Dans quel but, au reste, les Grecs auraient-ils souligné par deux filets et décoré de triglyphes et de métopes un membre de l'entablement qui ne rappelait à leur esprit aucun souvenir, qui était inutile et supplétif ? Doit-on croire, avec quelques auteurs, que le triglyphe a pour mission de surélever le plafond ? Viollet-Le-Duc a abandonné cette théorie, il a eu raison : pourquoi ne pas exhausser simplement le fût de la colonne d'une hauteur égale à celle de la frise, si on avait trouvé le plafond trop bas par rapport à la longueur du temple ? Mais, prétend-on encore, le temple toscan, qui était en bois, n'avait pas de triglyphes. Le fait est exact ; mais l'objection est sans portée, car les solives s'assemblaient à mi-bois avec les entrants, vu la légèreté de la charpente (Fig. 49).

« Il en est des triglyphes, ajoute Viollet-Le-Duc, que l'on a pris pour des bouts de solives, comme du larmier des corniches dont on a fait le bout des chevrons. Cela peut, à la rigueur, passer pour probable sur les deux côtés latéraux des temples ; mais sur les faces, au-dessous des frontons, qu'auraient signifié les bouts de chevrons ?... Si le larmier eût indiqué la saillie des chevrons débordant la frise, les Grecs n'eussent pas mis de larmier à la base du fronton, mais ils eussent indiqué sous les saillies de la corniche de ce fronton les pannes, puisqu'ils indiquaient si bien, croit-on, dans leur construction de pierre toutes les pièces de charpente ; et il ajoute en terminant : Les pannes sont marquées sur les pignons d'un tombeau lycien recouvert d'une toiture ogivale, et les soliveaux du plancher, portant le comble, ne se retournent pas sur les pignons ; ils n'existent que sur les faces latérales ¹. »

J'ai cité tout ce passage parce qu'il résume les objections les plus sérieuses qui aient été faites jusqu'à ce jour à la théorie de Vitruve, et que la réponse de M. Hittorff à ces questions est confuse et peu probante.

1. *Entret.*, vol. I, p. 50.

Depuis l'époque où il avait fait paraître les *Entretiens sur l'architecture*, les idées de Viollet-Le-Duc, au sujet de l'origine des ordres doriques, avaient beaucoup perdu de leur absolutisme. Il convenait même vers la fin de sa carrière (*Histoire de l'habitation*, pages 202 et 203) que l'entablement dorique pouvait dériver d'une construction primitivement exécutée en bois ; « mais, et c'est ici que les architectes grecs montrèrent leur génie, sans mentir aux formes que la matière doit commander, on peut aussi aisément composer un entablement dorique, à quelques détails près, avec de la charpente qu'avec de la pierre ».

Reportons-nous, si nous voulons résoudre ces dernières difficultés, à l'origine de la corniche.

Dans tous les monuments à terrasse, son rôle est bien net.

La corniche n'est pas un membre d'architecture *portant charge*; elle remplace le petit mur de soutènement destiné à maintenir le matelas de pisé de la terrasse, et se retourne par conséquent sans modification sur les faces de l'édifice. Que l'on examine le tombeau du Chien, les édifices de Persépolis ou le naos du British Museum, que la toiture soit horizontale ou inclinée, on sera conduit à la même conclusion.

On ne doit pas oublier non plus que la corniche, comme la frise, était composée de pièces de charpente, et que de tous les agents qui détruisent le bois, l'humidité est le plus pernicieux. Afin d'éviter les infiltrations d'eau qui n'auraient pas manqué de se produire entre les différentes pièces de bois, on construisit la charpente en encorbellement, chaque pièce abritant ainsi, par sa propre saillie, le haut de la pièce inférieure. Cette loi est rigoureusement observée dans les copies en pierre des tombes lyciennes et dans les entablements en charpente des palais persépolitains. La corniche de ces différents édifices se compose, en effet, de deux ou trois cours de madriers posés à plat et en surplomb les uns sur les autres. Toutefois, l'encorbellement maximum a été ménagé au-dessus des solives du plafond, parce que l'humidité de ces bois aurait nui non-seulement à la conservation de l'édifice, mais à la santé des habitants de chaque maison.

Les Grecs les premiers comprirent le parti décoratif qu'ils pourraient tirer de cette combinaison de matériaux, et puisèrent dans l'étude intelligente des saillies et des ombres de la corniche en bois l'idée générale de leur savante modénature, et, en particulier, le principe de la corniche dorique, composée de deux corps de moulure bien distincts posés en encorbellement l'un sur l'autre.

Cette démonstration me semble rigoureuse, car s'il peut sembler nécessaire de couronner les monuments par un larmier destiné à protéger les faces extérieures de tout édifice contre les souillures des eaux pluviales, il est inutile et même nuisible de poser des matériaux en surplomb dans une construction en pierre. Des raisons majeures peuvent seules faire excuser une infraction d'autant plus grave aux lois de la statique, qu'elle se produit plus près de la crête d'un mur, puisque en ce point on ne saurait compter sur le poids des matériaux supérieurs pour éviter la chute des pierres faisant saillie à l'intérieur de la construction.

Les Égyptiens, qui nous ont laissé le véritable type des monuments en pierre,

se seraient bien gardés de procéder par voie d'encorbellement. Leurs monuments s'élevaient en retraite de la base au sommet; la corniche seule présentait une saillie protectrice. Encore évadaient-ils largement la pierre dans laquelle elle était prise afin de diminuer les inconvénients du porte-à-faux.

Je n'entends pas opposer l'art égyptien à l'art grec; mais je veux seulement indiquer que si les Hellènes avaient été des savants guidés par la seule logique, et non d'admirables artistes, et s'ils avaient de prime abord élevé le temple dorique en pierre dure, ils auraient été fatalement conduits à se rapprocher beaucoup plus qu'ils ne l'ont fait, en réalité, du type des temples pharaoniques. Ceci posé, je continue ma démonstration.

J'ai déjà fait connaître la disposition présumable des charpentes primitives des plafonds du ptéroma (Fig. 50). La solution que j'ai donnée de cette difficulté m'a été inspirée par l'étude des grands apadânas de Suse et de Persépolis, entourés, comme les temples grecs, de colonnades multiples, que les Perses, gardiens fidèles des traditions lyciennes, continuaient à couvrir en bois, alors que depuis bien des siècles la pierre était réservée, dans la Hellade, au même usage.

En m'autorisant de cet exemple et aussi de l'exemple des constructions modernes de la Lycie, du Lazistan et du Ghilan (Fig. 33, 34 et 35), je crois donc pouvoir affirmer que les charpentes des portiques latéraux furent exactement reproduites sur la façade du temple, et cela avec d'autant plus de raison, que le poitrail n'était pas destiné seulement à porter charge, mais à éviter le roulement longitudinal des colonnes, tandis que les solives les immobilisaient dans une direction perpendiculaire à cette dernière (Fig. 50 et 51).

Cet argument eût été suffisant pour rendre compte de la disposition régulière des triglyphes sur les quatre colonnades; mais il en est un second qu'il ne faut point négliger¹.

Les colonnes et la corniche constituaient, à la base et au sommet du monument, une double ceinture parfaitement régulière.

Comment un artiste aurait-il résisté, dans de pareilles conditions, au désir de

1. A Persépolis ou à Suse, les portiques ne se retournaient pas tout autour de l'édifice. Ils régnaient sur un, deux ou trois côtés, et s'arrêtaient au droit de chaque face.

On voit par la disposition des chapiteaux bicéphales et par l'égalité de hauteur des colonnes des trois portiques que les sablières régnaient toutes à la même hauteur et reposaient directement sur les chapiteaux. Dans un même édifice, les portiques, quels que fussent leur nombre et leur position respective, étaient donc identiques en plan et en élévation.

rendre également uniforme l'aspect de l'architrave et de la frise? Le modèle du temple péripptère n'eût-il pas été construit préalablement en bois, que les Grecs ne pouvaient éviter de retourner sur les quatre faces l'ornement de la frise, alors surtout que les convenances architecturales, d'accord avec les traditions, ne les contraignaient pas à donner une copie rigoureuse des édifices primitifs, et que les triglyphes enfin, comme les denticules, étaient devenus entre leurs mains un simple motif de décoration.

Viollet-Le-Duc¹ cite, pour combattre la théorie (mal présentée, j'en conviens) des partisans du temple *Cabane*, le tombeau lycien à couverture ogivale conservé dans les galeries du British Museum (Fig. 47), et fait remarquer à ce sujet les différences considérables que présentent les grandes et les petites faces d'un édicule dont on ne peut discuter la filiation ligneuse. Viollet-Le-Duc fait, je le crois, une confusion. La remarque est exacte, mais n'infirme nullement la théorie que je présente.

Le naos du British Museum se réduit à une cella, le temple dorique grec est entouré de colonnes, c'est la *charpente du portique qui apparaît sous la décoration de l'architrave* du temple dorique; c'est, au contraire, la *coupe transversale d'un comble* construit, au reste, suivant les véritables traditions empruntées par la Grèce à l'Asie, qui est représentée sur le tombeau lycien.

Ces dernières explications me paraissent concluantes. Afin de les rendre inattaquables, j'invoquerai l'autorité des constructeurs grecs : ils ont pris soin, dirait-on, de lever eux-mêmes les derniers doutes que l'on aurait pu conserver au sujet de la substitution de la pierre au bois dans les architraves des temples.

C'est en effet dans la comparaison du portique des Aréphores², un des seuls monuments grecs qui n'aient pas de fronton, avec celui des sépultures royales de la Perse que l'on trouve la démonstration la plus rigoureuse de l'origine des formes et des ornements de l'architrave et de la frise³. La similitude des entablements

1. *Entret.*, vol. I, p. 50.

2. C'est bien à dessein que j'ai choisi, malgré son caractère exceptionnel, le portique des Aréphores. Désirant comparer à l'entablement perse un entablement grec, je devais de toute nécessité, pour que mon exemple fût concluant, avoir recours à un portique qui ne fût pas surmonté de fronton.

3. L'Érechthéion, détruit par les Perses, fut reconstruit en 409-407. Incendié de nouveau en 406, il fut restauré en 395. Ainsi que le fait remarquer M. Choisy (*Érechthéion*, 3^e étude sur l'architecture grecque, page 139), l'art, dès le IV^e siècle, entra dans une voie de décadence. A la belle époque appartiennent le portique nord et la tribune des Cariatides, à laquelle je me réfère.

Dans toute la partie ancienne les Grecs semblent avoir conservé religieusement les dispositions pri-

des édifices athéniens et persépolitains frappe les yeux les moins exercés. A peine

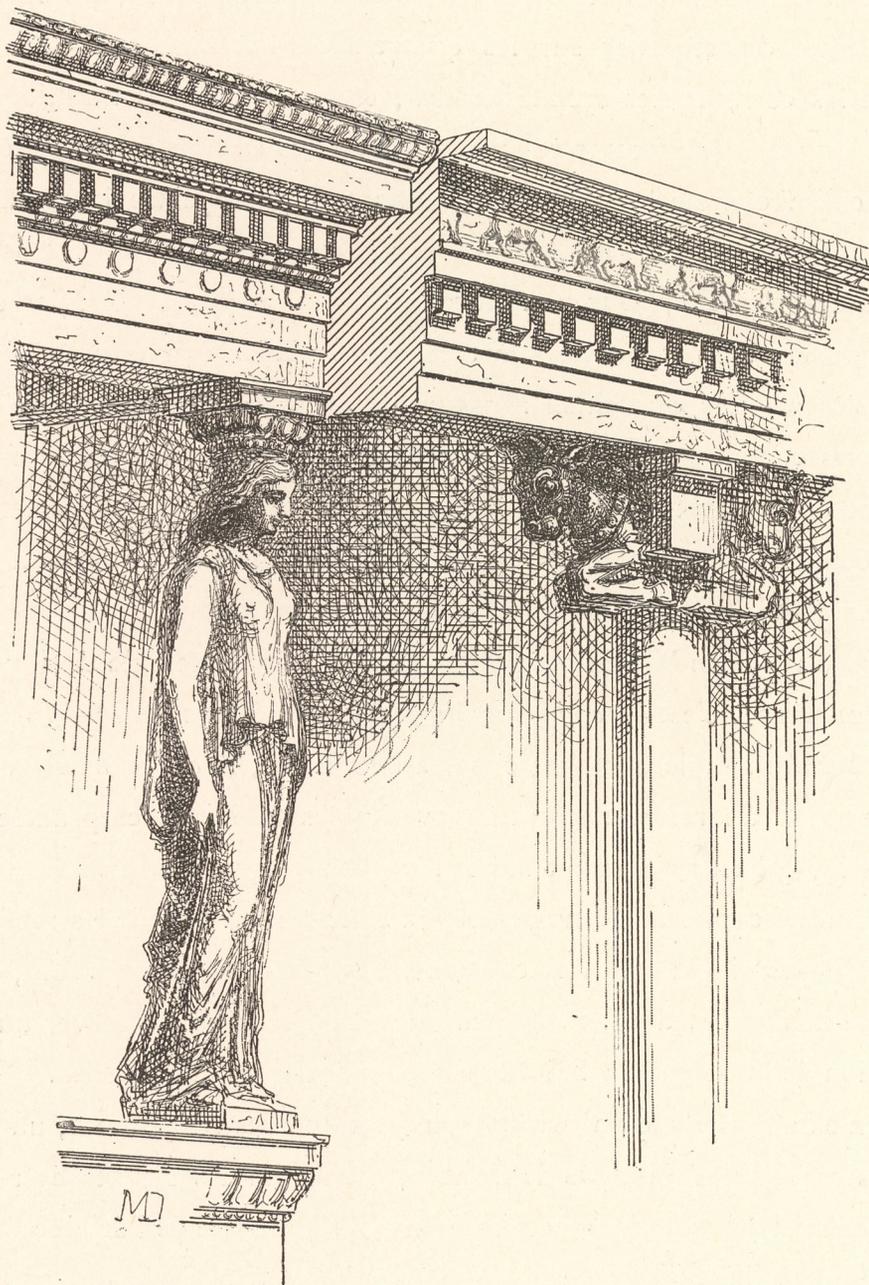


Fig. 52.

Entablement de la tribune des Aréphores.

Fig. 53.

Entablement des tombeaux persépolitains.

peut-on signaler entre eux de légères différences provenant de la grande hauteur de

mitives. Cette remarque, en ce cas, est du plus haut intérêt; car elle donne à l'entablement une forme traditionnelle dont on appréciera aisément toute l'importance. « Au portique du nord, par une recherche qui témoigne d'une meilleure époque, *le tailloir est séparé de l'échine par un plan de lit*: c'est là l'appareil logique, l'appareil primitif, celui de la plus ancienne colonne ionique qui nous soit parvenue, la colonne de Samos », tandis que dans les portiques est et ouest, qui datent de la deuxième restauration, « le chapiteau est sculpté dans un seul bloc de marbre ».

la corniche iranienne et de la saillie du larmier grec ; mais on ne saurait être surpris de légers désaccords, n'affectant en rien le caractère des deux édifices, quand on explique que le premier de ces monuments fut élevé dans un pays où depuis plus de deux cents ans peut-être le bois n'entraît plus dans la construction du temple ; que le second est la copie directe des palais persépolitains contemporains des tombeaux ¹ de Nakchè-Roustem, et surtout quand on tient compte de la diversité des climats, nécessitant en Perse des terrasses plus épaisses et dans la Hellade des larmiers plus saillants.

De la mise en parallèle des deux édifices grec et perse découle une déduction importante : la corniche, la frise et l'architrave du portique des Aréphores sont une imitation faite avec le goût et le tact particuliers aux artistes grecs d'une construction en charpente, l'entablement tout entier se retourne, néanmoins, sur les trois faces comme l'entablement dorique. En outre, il y a lieu de le remarquer, les Grecs n'ont pas craint d'imiter servilement les trois cours de la sablière et les denticules, bien que la copie en pierre d'un monument ionique, c'est-à-dire construit avec du bois de faible équarrissage, soit beaucoup plus irrationnelle que la traduction en marbre des massives charpentes doriques.

Enfin, si l'on a jamais douté que primitivement les ordres dorique et ionique aient été identiques, au volume des bois près, la démonstration en est faite désormais ², car il n'existe pas plus de différence entre l'entablement ionique canonique et celui du portique des Aréphores qu'il n'y en a entre ceux des Aréphores et du Parthénon : le premier se distingue du second par la hauteur de la frise, et le second du dernier par le développement des solives, nommées triglyphes dans celui-ci, denticules dans celui-là.

1. Darius est monté sur le trône en 521. Son tombeau doit remonter par conséquent aux premières années du VI^e siècle.

2. La distinction des ordres telle que nous l'avons établie n'était pas rigoureusement observée par les Grecs, et à l'origine ils posaient sans scrupule un entablement à triglyphes sur des colonnes à volutes ou un entablement à frise denticulée sur la colonne dorique. M. Hittorff est le premier architecte qui ait appelé l'attention des archéologues sur ce fait caractéristique (architecture polychrome, restitution du temple d'Empédocle) ; cet auteur cite à l'appui de sa thèse de très nombreux exemples choisis en Sicile, sur les côtes de l'Asie Mineure et sur les édifices figurés, sur les vieux vases grecs.

Je partage en tous points, il est inutile de le dire, l'opinion de M. Hittorff, les architectes n'avaient aucune raison constructive pour employer de préférence, dans le couronnement des colonnes, le tore ou la volute, suivant qu'ils établissaient la charpente des planchers avec des bois espacés de fort équarrissage ou des solives à peu près jointives. Un jour pourtant il leur sembla que le tailloir carré, plus massif que les enroulements, convenait mieux que la volute à une ordonnance grave, et ils l'affectèrent au couronnement des colonnes pycnostyles et aux charpentes en gros bois qui les couronnaient.

Cette identification des deux formes essentielles de l'architecture grecque se lit également avec netteté sur les tombeaux lyciens analogues à la sépulture « AMYNTOY », dont l'entablement ionien, construit, malgré les dimensions anormales des denticules, d'après les plus pures traditions de l'art asiatique, offre d'étroites analogies avec celui des temples doriques.

C'est à dessein que j'ai comparé tout d'abord les monuments persépolitains et doriques aux édifices ioniques architravés. L'entablement soi-disant complet

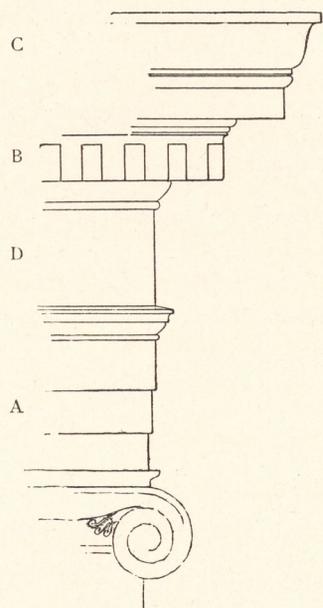


Fig. 54. — Entablement ionique canonique.

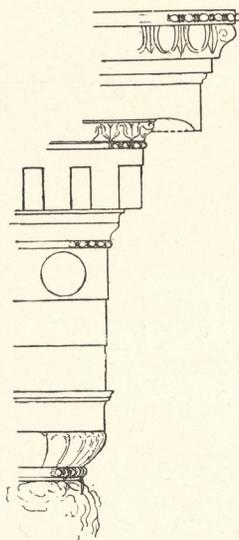


Fig. 55. — Entablement du portique des Aréphores.

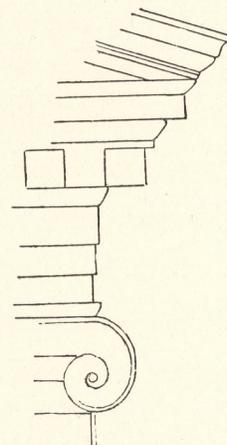


Fig. 56. — Entablement ionique architravé.

est une copie dégénérée du type ionique primitif, et ne saurait s'analyser et se comprendre à moins d'avoir recours aux monuments originaux.

L'entablement canonique (Fig. 54) se compose en effet de quatre membres : d'une architrave A directement posée au-dessus des supports, d'une frise rudimentaire B que je retrouve dans les denticules, dernières images des chevrons des planchers lyciens ou des triglyphes doriques et de la corniche C qui correspond, suivant l'hypothèse dans laquelle on se place, soit au cours de madriers de la terrasse, soit à l'entrait de la ferme. Reste enfin le large bandeau D compris entre l'architrave et les denticules. Ce dernier membre de l'entablement improprement désigné sous le nom de frise, puisque dans la synonymie dorique ce terme est affecté à l'étage correspondant aux solives du plafond, ne joue, en réalité, aucun rôle défini dans la construction et ne se retrouve ni dans les types ioniques primitifs, ni dans les monuments perses qui en sont la copie.

Le zoophoron D, auquel je conserve son appellation afin de le distinguer de la frise proprement dite B, fut ajouté par les Grecs le jour où le temple dorique fut devenu le type de l'architecture nationale. Les denticules que l'on faisait de plus en plus petits pour accentuer la différence des ordres, parurent maigres en comparaison des triglyphes, et les constructeurs les firent reposer sur le bandeau D afin de donner à la frise, dans l'entablement nouveau, la hauteur relative qu'elle occupait déjà dans l'entablement dorique. Plus tard, même, ils supprimèrent parfois les denticules et leur substituèrent un ornement ou une moulure.

Cet exemple montre une fois de plus l'esprit avec lequel les Grecs s'inspirèrent des anciennes constructions de bois. Ces édifices, qu'ils avaient soigneusement étudiés au point de vue de leur ornementation et des dimensions relatives, leur fournirent dès l'abord les éléments de la loi modulaire et de la décoration; mais plus ils avancèrent dans la voie du progrès, moins ils eurent de scrupule à s'écarter du modèle primitif et à faire plier au gré de leur génie personnel les traditions ioniques, qu'ils avaient fini par considérer comme étrangères à la Hellade.

Donc, si l'on admet, et personne, je crois, ne songe à le contester, que les constructions ioniques primitives soient une imitation d'édifices en charpente, on est logiquement conduit à cette conclusion, que le temple dorique est également la traduction en pierre d'un type de construction où le bois jouait un rôle prépondérant.

Viollet-Le-Duc, il faut en convenir, était logique dans ses erreurs. Lui et les partisans du système dont il s'était fait le défenseur essayèrent vainement d'expliquer l'entablement en se servant, faute de documents plus précis, des charpentes modernes; ils se heurtèrent à des difficultés alors insolubles, et ils aimèrent mieux renoncer à une théorie qui leur paraissait vicieuse qu'à la rigueur du raisonnement. En outre, ils considéraient la Médie, la Perse, l'Afghanistan et le Béloutchistan comme des pays très riches en bois, tandis que la Hellade, à leur avis, ne porta jamais de forêts et ne put enfanter, par conséquent, une architecture reposant sur l'emploi de charpente. Or, telle n'est pas non plus la vérité ¹.

La constitution géologique des hauts plateaux de la Perse et des plaines de la

¹. Remarquons en passant que, si l'immense continent oriental de la Chine à la mer Caspienne, à la mer Noire et au golfe Persique, fournissait de tout temps, grâce à ses hautes montagnes, à la fertilité extraordinaire des vallées et à la grandeur des fleuves qui les arrosent, à ses marais et à son climat, une quantité considérable de bois de toute nature, il ne put jamais en être ainsi en Grèce. (Viollet-Le-Duc, *Entretiens d'architecture*, vol. I, page 43.)

Chaldée et de la Susiane, de l'Iran, prouvent que toute l'Asie occidentale, sauf les côtes de la Méditerranée, a été de tout temps privée de bois de construction.

Les documents nouveaux et un passage de Platon que j'ai cités nous montrent en revanche les montagnes de la Grèce couvertes de riches forêts.

Au cas même où les arbres eussent été rares, la forme tourmentée des côtes eût permis aux navigateurs de transporter à proximité de leur lieu d'emploi les arbres provenant des rives de la mer Noire ou des côtes de l'Asie Mineure.

J'ai déjà répondu à une dernière objection de M. Viollet-Le-Duc, objection relative à l'absence des traces de pannes sur le fronton, en faisant remarquer dès le début de cette étude que le comble était à l'origine une masse prismatique de pisé recouverte d'un carrelage de brique, dont le fronton représentait l'extrémité.

Si l'on pense au contraire, et cette hypothèse est également admissible, que le fronton est l'image du pignon d'une charpente, tel est le cas des pignons du temple toscan et du tombeau à ogive cité (Fig. 47), on ne doit pas non plus rechercher les pannes au-dessous des rampants du fronton, car ces pièces constitutives des couvertures modernes étaient, ainsi que les chevrons, remplacées dans l'antiquité par des madriers et un voligeage qui venaient buter derrière le chéneau et étaient dissimulés par lui quand la pente du fronton permettait de le retourner au-dessus des rampants.

Trois faits saillants ont été mis en évidence par l'étude comparée des architectures helléniques et iraniennes, tous trois doivent être retenus.

Les entablements grecs, quelle que soit leur variété apparente, ne procèdent que d'un seul type de charpente.

Cette charpente, dont on retrouve le modèle exact à Persépolis, dérive dans ses formes essentielles des dispositions adoptées dans la construction des terrasses en charpente.

Les bois, dans ces entablements primitifs, travaillaient comme les plates-bandes en pierre dans les architraves des temples.

Je ne me suis pas occupé des détails de l'ordre : stries, triglyphes, mutules, gouttes, etc. Ces recherches touchent de trop près à l'art grec pour que je songe à entreprendre une étude qui resterait peut-être infructueuse. Dans l'espèce, elle est d'ailleurs d'autant plus inutile que les formes de ces ornements n'infirmement pas la théorie des origines des ordres grecs que je viens de développer.

En résumé, l'ordre dorique est la résultante des influences de l'Égypte sur

l'architecture en bois des côtes de la Méditerranée, autrement dit sur l'architecture ionique primitive.

A l'Égypte les Grecs ont emprunté le principe des lourdes colonnes de pierre et l'aspect grandiose de l'édifice ;

A l'art méditerranéen, les planchers horizontaux résistants qui supportaient les terrasses, les éléments de l'ornementation de la frise et de la corniche ;

A l'Égypte ou, plus probablement, à la Phénicie, le principe du chapiteau et de ses ornements.

Mais ils sont redevables à leur génie particulier de l'harmonie des proportions, de l'invention de la modénature, de la mesure parfaite et de la souplesse qu'ils ont apportées dans l'étude et l'adaptation de chaque membre de l'édifice, de ces compromis pleins de délicatesse et de tact entre la logique, la beauté et la rigueur modulaire.

A ce point de vue, le temple dorique n'est pas une imitation, c'est un chef-d'œuvre parfaitement original.

L'édifice égyptien pèche par l'excès des masses et le manque de détails ; les antiques charpentes de l'Ionie, appuyées sur de grêles supports, couvertes de solives légères, sont les monuments périssables d'un état social voisin de la barbarie.

Le monument dorique, le premier, atteint à la perfection. Quant au temple *ionique canonique*, il s'éloigne déjà de la véritable tradition grecque.

Cette appréciation ne m'est pas personnelle ; c'était celle des Grecs qui, dès le commencement du VII^e siècle, remplacèrent dans la Hellade proprement dite, les vieux temples tombés en ruines ou incendiés par des monuments doriques dont la majesté et la mâle vigueur s'harmonisaient avec le caractère sévère que devaient revêtir les grands édifices religieux.

Malgré la défaveur passagère qui, à la suite de cette grande évolution de l'art, s'attacha sans doute dans la métropole à l'ordre asiatique, l'antique modèle des constructions en bois des côtes de la Méditerranée fut si habilement modifié, sous l'influence de l'ordre dorique, que si le Parthénon et les Propylées sont restés les œuvres architecturales les plus majestueuses des peuples anciens, l'Érechthéion et le petit temple de la Victoire Aptère sont les plus gracieuses et les plus élégantes.

La digression que j'ai été amené à faire sur les origines des ordres grecs est un corollaire nécessaire du théorème général dont je poursuis la démonstration, à savoir, que les ordres grêles ont pris naissance sur les côtes de l'Asie Mineure,

et que l'influence des constructions ligneuses de ces contrées privilégiées sur la genèse de l'architecture classique a été aussi considérable dans l'antiquité grecque ou romaine que celle des monuments en pierre de l'Égypte.

On ne peut méconnaître le bien fondé de ces conclusions. Les nations, comme les hommes, ont dans leur enfance des élans de franchise que la civilisation leur apprend mal à déguiser, et songent, je ne saurais trop le répéter, avant de se laisser guider par des abstractions, à utiliser les ressources que la nature met à leur disposition.

Les habitants de la Susiane et de la Chaldée, pauvres en bois de construction et en pierre, mais riches en terre plastique, s'ingénièrent à bâtir des monuments en brique; les Égyptiens et les Grecs taillèrent dans leurs merveilleuses carrières les colonnes et les architraves des temples de leurs dieux, tandis que les peuples de l'Asie Mineure, les seuls qui possédassent des forêts abondantes, utilisèrent, sous forme de poteaux, les arbres qui devinrent le prototype des colonnes employées plus tard dans toute l'Asie.

Quand j'étudierai la sculpture persépolitaine¹, j'espère démontrer sans peine que la volute et la majeure partie des ornements de l'ordre ionique grec ont été primitivement importés des rives du Nil par les navigateurs phéniciens, et que les arts de la région méditerranéenne, modifiés sous l'influence des idées égyptiennes, qui se propagèrent rapidement le long des côtes à dater de l'invasion des Hyksos et du règne de la reine Hatasou, eurent une influence prépondérante sur la genèse de la décoration des ordres aérostyles et des ornements désignés en général sous le nom d'ornements asiatiques; mais, sans même se préoccuper de ces détails, qui viendront en leur temps apporter une nouvelle confirmation à l'histoire de la colonne proto-ionique, on peut déjà conclure, au seul aspect des légers supports employés dans les édifices des Chaldéens, que les Babyloniens et les Ninivites empruntèrent aux étrangers les formes architecturales qui ne dérivèrent pas de la brique, et furent redevables aux Phéniciens ou aux Syriens de la connaissance de l'ordre proto-ionique.

Au moment où Cyrus, vainqueur d'Astyage, montait sur le trône de Perse, cette longue évolution de l'architecture asiatique venait de se terminer. La Grèce, après avoir emprunté aux nations situées sur les rives de la mer Méditerranée les éléments d'une architecture nationale, avait arrêté le type canonique de ses

1. Troisième partie de cet ouvrage.

ordres, et rayonnait à son tour de toute la puissance de son génie naissant sur le monde ancien.

Quand Cyrus voulut construire ses palais de Méchhed-Mourgab, il subit, peut-être à son insu, l'influence réflexe de la Grèce, qui se fit sentir deux siècles plus tard jusque sur les arts bouddhiques de l'Inde¹, et emprunta à l'Ionie le modèle des portiques du palais et du Gabre Madère-Soleïman. C'est ainsi que s'expliqueraient les analogies que l'on a signalées entre les supports élancés des édifices chaldéo-assyriens, les colonnes ioniques et celles de Méchhed-Mourgab. La ressemblance de tous ces supports provient de ce que les Perses et les Chaldéens, incapables de créer spontanément les ordres d'architecture, copièrent, à des époques fort éloignées, des modèles provenant des mêmes régions. Par conséquent, il ne faut point aller chercher en Assyrie, mais en Asie Mineure, l'origine des formes et de la disposition des colonnes retrouvées dans la plaine du Polvar.

La discussion que j'avais été forcé d'ajourner jusqu'ici de cet élément essentiel de l'architecture du premier empire perse est close. Il me sera désormais facile d'entreprendre la description et l'étude des supports isolés des palais du Takhtè-Djemchid.

1. Il existe encore un certain nombre de monuments indiens de cette époque; les plus connus sont le Takhtè-Bahai et le monument de Sewat. Les architraves, les pilastres, les chapiteaux, quelques têtes d'un caractère charmant, transportés au South Kensington Museum, sont du style grec le plus caractérisé.

